

Analyse des marchés forestiers 2010 - 2011

I. Comité du bois FAO, octobre 2011

.....

Comme tous les ans à l'automne les pays membres de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (UNECE) se sont réunis pour l'analyse du marché des produits forestiers. Le Comité du bois s'est tenu en Turquie à Orman du 11 au 14 octobre 2011 sur le thème de la contribution des produits forestiers à l'économie verte. Retour sur cet évènement qui a mobilisé plus de 200 experts publics et du secteur privé, avec un double éclairage : celui du rapport annuel UNECE sur les marchés forestiers 2010 et 2011, et celui du rapport présenté par la France au Comité du bois.

Remarque méthodologique :

Le périmètre d'analyse des données statistiques collectées dans la revue annuelle de l'UNECE concerne les seuls pays membres de l'UNECE : c'est-à-dire l'Europe, l'Amérique du Nord et la Communauté d'États indépendants. Bien qu'elles soient très intéressantes et significatives sur le plan macro économique, les tendances dégagées ne peuvent donc refléter l'intégralité de ce qui se passe sur l'ensemble des marchés mondiaux. Ce qui n'empêche pas l'UNECE de faire des analyses particulières comme cela a été le cas avec le rapport sur les tendances du marché des bois tropicaux ou encore celui sur l'impact de la Chine sur l'économie forestière mondiale.

Pour information, les pays membres de l'UNECE consomment plus de 1,2 milliard m³ de bois pour les différents usages (construction, énergie, pâte et papiers...). Ce poids économique constitue en soit un élément déterminant dans l'analyse des politiques forestières mondiales.

▪ Evolution des marchés

A. Le contexte économique

- L'économie mondiale connaît en 2011 une reprise à trois vitesses. Les pays avancés d'Amérique du Nord et d'Europe occidentale enregistrent une croissance annuelle d'environ 2 %, tandis que nombre des autres pays du monde, notamment en Amérique latine, en Afrique, au Moyen-Orient, en Europe centrale et orientale ainsi que dans la CEI, affichent des taux de croissance de l'ordre de 5 % et de 8 % pour les pays en développement d'Asie. La crise économique de 2008-2010 a eu un impact plus modéré sur les pays émergents, où la reprise a été plus ferme, ce qui renforce l'importance croissante des marchés émergents, en particulier ceux d'Asie. Cela s'est traduit par une évolution à peu près similaire de la demande des produits forestiers dans ces différentes régions (v. évolution des marchés plus loin). Il n'y a pas aujourd'hui de signes évidents de reprise dans les pays de la zone UNECE ; cela étant, le Comité du bois maintient une évolution positive de la consommation de produits forestiers en 2012.

Voir tableau page 3.

- La reprise en Amérique du Nord et en Europe a été lente; le produit intérieur brut dans de nombreuses économies de la région ne revient que seulement maintenant au point le plus haut atteint avant la crise. Le chômage reste élevé et une amélioration rapide semble peu probable. Le marché immobilier s'effondre aux États-Unis, et la situation dans plusieurs pays européens, dont l'Irlande et l'Espagne, demande encore à être stabilisée.

Avec un chômage élevé, et un accès limité au crédit, un fort rebond semble improbable.

Le niveau des dettes souveraines a considérablement augmenté dans la plupart des pays avancés, devenant problématique pour certains d'entre eux, surtout les pays de la périphérie de la zone euro. Il apparaît de plus en plus clairement que la dette de ces économies périphériques engendre un problème de solvabilité et que l'aide d'urgence qui leur a été initialement accordée par l'UE et le FMI ne sera pas suffisante pour les sortir de leurs crises. Les mesures d'austérité se sont peu à peu généralisées dans les pays avancés, préoccupés par l'augmentation du niveau de leur dette, qui risque de freiner encore plus la relance. La croissance relativement forte dans une grande partie du reste du monde a entraîné une escalade des prix des produits de base au niveau mondial, ce qui fait craindre une reprise de l'inflation.

- Certains pays sont confrontés à un autre problème qui est lié aux taux de change. On en trouve l'illustration au sein de la zone euro. Si les pays qui forment le cœur de cette zone ont une croissance satisfaisante, ceux situés à la périphérie pourraient connaître une récession prolongée, ou du moins une croissance très lente. Les premiers enregistrent un excédent commercial et pourraient bénéficier d'une légère appréciation de l'euro, tandis que les seconds voient se creuser le déficit de leurs comptes courants et ont désespérément besoin d'une dépréciation de l'euro et d'une politique macroéconomique plus souple.

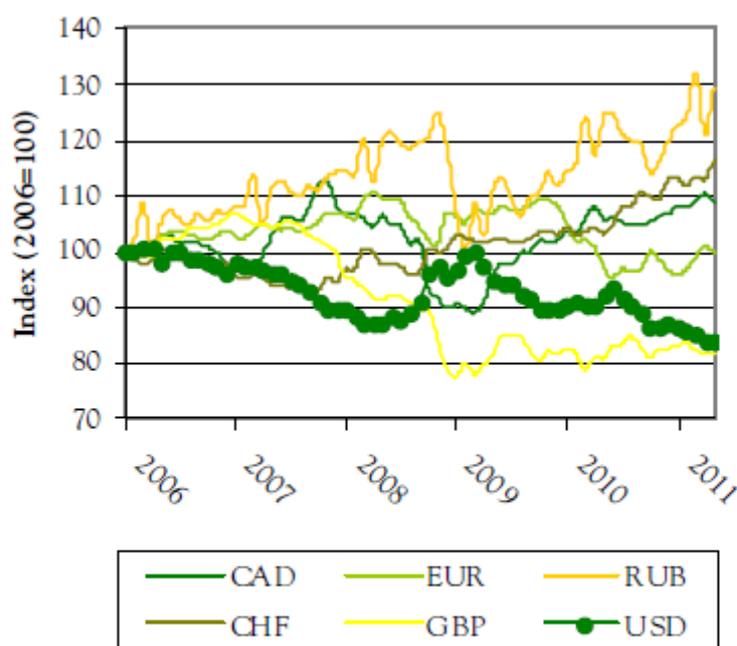
UNECE region real GDP growth rates (%), 2010-2011

Country	2010	2011 ^f	% Change 2007 to 2011	Country	2010	2011 ^f	% Change 2007 to 2011
Albania	3.9	3.5	19.7	Portugal	1.3	-2.2	-3.4
Bosnia and Herzegovina	0.9	2.5	6.0	Slovakia	4.0	3.5	8.4
Croatia	-1.2	1.1	-4.0	Slovenia	1.2	1.9	-1.7
Montenegro	-1.8	4.5	3.4	Spain	-0.1	0.6	-2.4
Serbia	1.5	2.9	6.8	Eurozone	1.7	1.6	-0.6
TfYR of Macedonia	0.7	2.5	7.4	Bulgaria	0.2	2.8	3.4
Turkey	8.9	6.1	10.8	Czech Republic	2.3	2.0	2.5
South-east Europe (non-EU)	7.2	5.3	9.4	Denmark	2.1	1.7	-2.6
Armenia	2.6	4.3	-1.7	Hungary	1.2	2.7	-2.3
Azerbaijan	5.0	4.6	33.0	Latvia	-0.3	3.3	-19.1
Belarus	7.6	3.9	23.5	Lithuania	1.3	5.0	-6.6
Georgia	6.4	5.2	10.2	Poland	3.8	4.0	15.4
Kazakhstan	7.0	6.4	19.0	Romania	-1.3	1.5	-0.2
Kyrgyzstan	-3.5	7.1	14.6	Sweden	5.7	4.2	3.7
Republic of Moldova	6.9	4.6	12.7	United Kingdom	1.3	1.7	-2.1
Russian Federation	4.0	4.3	5.1	EU – 27	1.8	1.8	-0.1
Tajikistan	5.5	5.0	23.6	Iceland	-3.5	1.5	-7.5
Turkmenistan	9.2	10.4	41.4	Norway	0.3	2.7	2.0
Ukraine	4.2	4.6	-5.5	Switzerland	2.6	1.9	4.5
Uzbekistan	8.5	7.7	37.7	Israel	4.2	4.0	13.8
CIS	4.6	4.6	7.2	Europe – 31	1.8	1.8	0.2
Austria	2.0	2.4	2.6	Canada	2.9	2.9	3.8
Belgium	2.2	2.4	2.7	United States	2.9	2.6	2.8
Cyprus	1.0	1.5	4.4	North America	2.9	2.6	2.9
Estonia	3.1	4.9	-11.6	UNECE – 52*	2.7	2.5	2.3
Finland	3.1	3.7	-0.9	Memorandum items			
France	1.5	1.8	0.4	South-east Europe (except Turkey)	0.6	2.3	4.0
Germany	3.6	2.6	2.3	CIS (less Russian Federation)	5.9	5.5	12.6
Greece	-4.5	-4.0	-9.2	EU-pre 2004 - 15	1.7	1.6	-0.8
Ireland	-1.0	0.6	-11.2	EU NMS-12	2.1	3.1	5.5
Italy	1.3	1.0	-4.3	UNECE emerging economies**	5.3	4.8	7.8
Luxembourg	3.5	3.4	4.6	World	5.0	4.4	12.1
Malta	3.7	2.0	7.6				
Netherlands	1.8	1.9	1.6				

Notes: f = forecast. *This total excludes four countries within the UNECE region: Andorra, Liechtenstein, Monaco and San Marino which do not report GDP. **This total includes CIS and south-east Europe.

Sources: UNECE secretariat, 2011.

Exchange rate indices of selected currencies, 2006-2011



Notes: CAD = Canadian dollar, EUR = Euro, RUB = Russian rouble, CHF = Swiss franc, GBP = British pound and USD = United States dollar

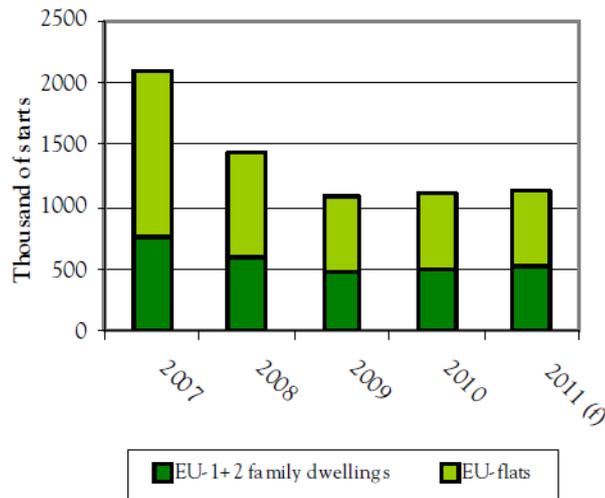
Sources: Bank for International Settlements and UNECE, 2011.

- L'économie mondiale sera confrontée à des défis difficiles à plus long terme; or, il n'a pas été aisé de mettre en place un cadre de coopération internationale pour les relever. Il s'agit notamment d'améliorer la réglementation du secteur financier, de libéraliser les échanges (autrement dit mener à leur terme les négociations du Cycle de Doha à l'OMC) et de faire face aux changements climatiques.

B. Secteur de la construction

- Il est généralement admis que le secteur de la construction est le principal moteur de la demande de produits forestiers. S'il fallait le démontrer, il suffit d'examiner le cas de l'Amérique du Nord : l'effondrement du secteur de la construction de logements (le nombre des mises en chantier qui était proche de 2,5 millions en 2005 est tombé à un peu plus de 500 000 unités en 2011) a entraîné une réduction de la demande de matériaux de construction qui a provoqué la baisse la plus brutale des récoltes de bois depuis que la CEE et la FAO ont commencé à rassembler des données en 1964.
- Cela étant, bien qu'il y ait eu des signes encourageants en 2010, le marché de la construction reste incertain en 2011 reflétant l'incertitude persistante de l'économie en général ; avec même des prévisions négatives en 2012 dans certains pays alors que d'autres comme l'Allemagne ou la Pologne s'attendent à une reprise sensible de la construction.

Euroconstruct region housing starts, 2007-2011

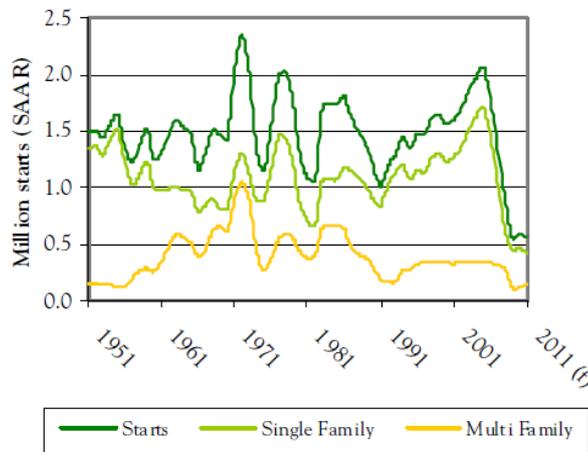


Note: f = forecast.

Sources: Euroconstruct, 2010.

- La situation aux Etats Unis n'est pas non plus encourageante. Alors que les mises en chantier ont montré une légère embellie en 2010 après la chute vertigineuse de 2,2 millions en 2005 à 554000 en 2009, les chiffres de 2011 montrent une très légère progression à 590000 mises en chantier. L'association nationale des constructeurs de maisons (NAHB) prévoient une remontée des mises en chantier à 700 000 unités pour 2012. Sachant que ce chiffre a été récemment revu à la baisse puisque leur précédente estimation se chiffrait à 873000 mises en chantier pour l'année prochaine.

US housing starts, 1951-2011



Note: SAAR = Seasonally adjusted annual rate.

Sources: US Census, 2011.

▪ Evolution des politiques

L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 2011 Année internationale des forêts afin de susciter une prise de conscience de l'importance des forêts pour les populations et leurs moyens de subsistance et, par conséquent, de la nécessité d'assurer leur conservation et leur gestion durable. Dans ce contexte général, il faut souligner l'influence qu'ont eue différentes politiques sur le marché des produits forestiers.

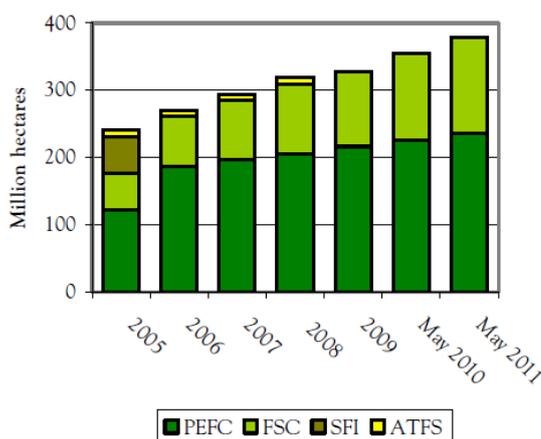
A. Politiques relatives au développement durable des forêts

• Les efforts déployés pour lutter contre l'abattage illégal se sont poursuivis. Ce qui se traduit par une hausse sensible des surfaces forestières certifiées. Entre mai 2010 et mai 2011, celles-ci se sont accrues de 7% pour atteindre 375 millions ha, soit 9% de la couverture forestière mondiale. Il faut noter un déséquilibre dans la répartition de ces forêts puisque 90% d'entre elles se trouvent dans l'hémisphère nord. Les surfaces certifiées en Europe s'élèvent en 2011 à 102 millions ha (+9% par rapport à 2010).

L'offre correspondante de bois ronds s'élève maintenant à plus de 450 millions m³ ce qui correspond à 25% de l'offre mondiale de bois ronds industriels. Cela étant, l'offre dans les régions tropicales restent limitée même si actuellement elles ont le plus fort potentiel de développement de certification forestière (ndlr : en particulier dans le bassin du Congo où 5 millions ha sont déjà certifiés). Ce sont aujourd'hui 2% des forêts tropicales qui sont certifiées.

GRAPH 10.2.1

Forest area certified by major certification schemes,
2005-2011



Notes: Data cover all FSC- and PEFC-certified forest land together with land certified under the following large national certification systems: Malaysian Timber Certification System (MTCS), American Tree Farm System (ATFS), Sustainable Forest Initiative (SFI) and Canadian Standards Association (CSA). Data for national systems subsequently endorsed by PEFC (MTCS, ATFS, SFI, CSA) are amalgamated into the PEFC data and not shown separately after the date of endorsement.

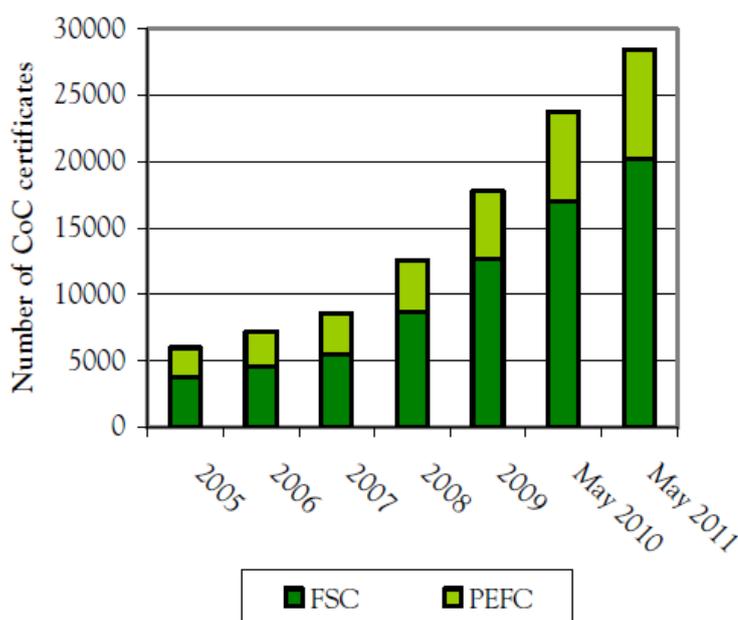
Sources: Individual certification systems, Certification Canada and authors' compilation, 2011.

- Un certain optimisme s'est manifesté au Comité du Bois concernant le développement de la certification forestière et des chaînes de contrôle (CdC), même si les experts estiment qu'ils se feront à un rythme moindre que celui constaté avant 2008. Ce développement ne pourra se faire sans des mesures incitatives en faveur de l'éco certification, en particulier en direction des propriétaires forestiers très nombreux et avec des surfaces de faible taille.

Le renforcement de la législation aussi bien en Amérique du Nord qu'en Europe pour favoriser la gestion durable des forêts devrait favoriser le développement de la certification. Des voix se sont fait entendre, d'une part pour relativiser ce lien du fait de la priorité donnée à la légalité plutôt qu'à la certification dans ces cadres règlementaires ; d'autre part, pour rappeler aussi le rôle du secteur privé dans le développement de la certification et des CdC dans les marchés consommateurs.

Il est aussi intéressant de noter l'évolution symétrique des CdC et des surfaces par grand système de certification : alors que PEFC représente la plus grande part en surface, c'est le FSC qui domine le nombre des CdC.

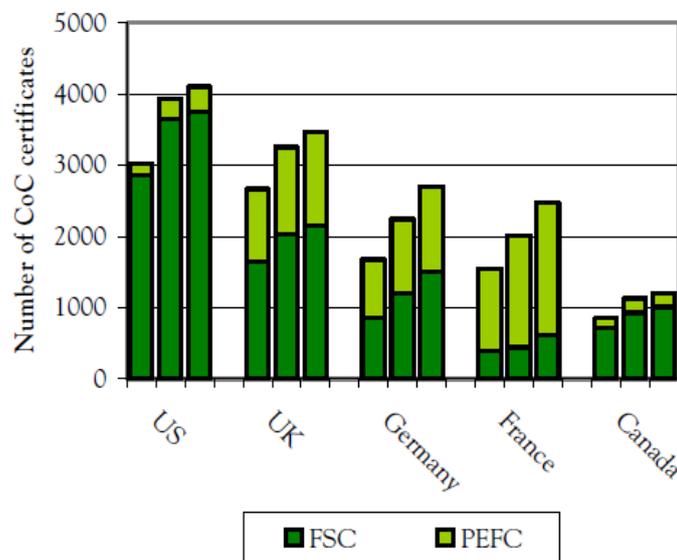
Chain-of-custody certified trends worldwide, 2005-2011



Notes: The numbers denote CoC certificates irrespective of the size of the individual companies or of volume of production or trade. Information valid as of May 2011.

Sources: FSC and PEFC, 2011.

Chain-of-custody certificates in five countries within the UNECE region, 2009-2011



Notes: Bars for each country represent years from 2009 to 2011. The numbers denote CoC certificates irrespective of the size of the individual companies as of May 2011.

Sources: FSC, PEFC and authors' compilation, 2011.

- On a enregistré une augmentation de 20 % du nombre de certificats de traçabilité délivrés dans le monde en 2010; leur nombre est désormais proche de 30 000 et il a été multiplié par six depuis 2005. Nonobstant, le volume des échanges mondiaux de produits ligneux qu'il représente est négligeable. Sur le plan du marché, le Comité du Bois note que le principal bénéfice de l'éco certification réside plus dans l'accès privilégié aux marchés que dans le surplus de prix qui accompagne les produits. En dehors de quelques produits, notamment tropicaux.
- La prise de conscience chez les utilisateurs se développe comme l'attestent de nombreuses études de marché sur le sujet. Une étude conduite au Royaume Uni en 2011 a montré que 43% des personnes questionnées avaient vu le logo FSC contre 19% 4 ans plus tôt. Ce qui prouve aussi l'importance de la disponibilité de matériaux certifiés dans la distribution comme vecteur de communication auprès du public.
- Une nouvelle dimension de ces politiques est donnée par le règlement de l'UE sur la mise en marché des produits bois, qui entrera en vigueur en 2013. Il impose à tous les opérateurs qui mettent sur le marché de l'Union pour la première fois du bois de mettre en œuvre un système de diligence raisonnée pour vérifier que le bois provient d'une récolte légale. Dans le même esprit, une législation s'applique aux USA dénommée Lacey Act imposant à tous les opérateurs de prouver la bonne origine des bois. Pour la première fois, des poursuites ont été engagées en vertu de la loi Lacey contre une société qui aurait importé de l'ébène provenant de sources illicites aux États-Unis.

B. Politiques relatives au climat et à l'énergie

- Les politiques internationales de lutte contre le changement climatique, de même que les politiques visant à la production et la consommation de biens durables influenceront le secteur forestier, même s'il est encore difficile d'en mesurer l'impact précis.

Les négociations en vue de l'élaboration d'un accord juridiquement contraignant qui succède au Protocole de Kyoto, lequel expire en 2012, ou d'un autre mécanisme d'échange se sont poursuivies à Cancún (Mexique), mais elles n'ont pas abouti ; hormis l'accord des parties de poursuivre les programmes REDD+ (Reduce Emissions from Deforestation and forest Degradation) et LULUCF (Land Use and Land Use Change in Forestry).

Les discussions se poursuivront à l'occasion de la dix-septième session de la Conférence des Parties qui doit se tenir à Durban (Afrique du Sud), du 29 novembre au 9 décembre 2011. L'un des neuf objectifs arrêtés par les gouvernements à Cancún⁴ était de protéger les forêts du monde, qui sont une très importante réserve de carbone.

- La nouvelle politique énergétique européenne visant à remédier à la dépendance croissante de l'Europe à l'égard des importations de combustibles fossiles reposera sur trois axes majeurs, à savoir la compétitivité, le développement durable et la sécurité des approvisionnements.

L'Union européenne montre la voie dans le domaine de la politique énergétique avec les objectifs qu'elle s'est fixés pour parvenir à couvrir 20 % de la consommation totale d'énergie grâce à des sources d'énergie renouvelables d'ici à 2020.

Actuellement, la biomasse ligneuse fournit approximativement la moitié de toute l'énergie renouvelable dans les 27 pays de l'UE.

Il est clair que la compétition sur la bio masse forestière entre les différents utilisateurs industriels peut conduire à des tensions sur la disponibilité et le coût des matières premières. Une véritable coordination des politiques d'approvisionnement est réclamée au niveau européen pour maintenir une dynamique positive du bois pour des usages industriels et énergétiques. Inversement, le Comité du Bois note que la hausse du bois sur le marché de l'énergie a profité aux propriétaires forestiers, encourageant la gestion forestière à s'ouvrir à des opportunités de marché liées à des bois de moindre qualité et des politiques d'éclaircies commerciales. Les scieries ont aussi bénéficié de marchés actifs pour leurs sous- produits contribuant ainsi à conforter la rentabilité du secteur dans plusieurs pays.

L'Europe travaille à l'établissement de critères de durabilité sur la bio masse ; ce qui entretient aussi une forme d'incertitude sur le marché.

- Par ailleurs, l'industrie européenne des pâtes et papiers doit se préparer à la mise aux enchères des quotas communautaires et à l'obligation de respecter, pour ces émissions, des plafonds calés sur des valeurs de référence lorsque le système communautaire d'échange de quotas d'émissions entrera dans sa phase III à compter de 2013.

C. Politiques relatives à l'environnement

- Les ministres de 42 pays réunis lors de la Conférence ministérielle Forest Europe sur la protection des forêts en Europe à Oslo, du 14 au 16 juin 2011, ont adopté deux documents: le Mandat ministériel d'Oslo en vue de la négociation d'un accord juridiquement contraignant sur les forêts d'Europe et la Décision ministérielle d'Oslo relative aux forêts d'Europe en 2020.

Le Mandat ministériel a établi un Comité intergouvernemental de négociation mandaté pour préparer un projet d'accord juridiquement contraignant sur les forêts d'Europe (v. Annexe 2 sur l'état des forêts en Europe) afin d'assurer la protection de la gestion durable des forêts d'Europe. Le Comité devrait entamer ses travaux en 2011 et les avoir terminés d'ici à juin 2013.

- La Décision ministérielle relative aux forêts d'Europe en 2020 définit une vision, des buts et des objectifs communs pour 2020, qui doivent notamment déboucher sur :

a) L'élaboration et la mise en œuvre de programmes forestiers nationaux et de stratégies qui prennent en compte l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets ;

b) Une augmentation substantielle de l'approvisionnement en bois et en autres produits provenant de forêts faisant l'objet d'une gestion durable ;

c) La plus grande prise en compte de la valeur totale des services éco-systémiques dans les politiques nationales et dans des mécanismes du marché ;

d) La réduction de moitié du recul de la biodiversité;

e) L'adoption de mesures efficaces pour éliminer le défrichement illégal et le commerce qui y est associé.

D. Politiques en matière de construction écologique

- La construction écologique gagne du terrain dans toute la région UNECE et au-delà. Plusieurs gouvernements, conscients de la contribution majeure que le bois peut apporter en termes tant d'efficacité énergétique que de réduction de l'empreinte carbone comparativement à des matériaux moins écologiques, comme le béton et l'acier, promeuvent les politiques et les initiatives en faveur du bois.

- Le Canada a pris une avance décisive dans la promotion du bois dans le secteur de la construction. Le «Wood First Act» que le Gouvernement de la province de la Colombie-Britannique a promulgué en 2009 impose de privilégier le bois comme matériau de construction dans tous les nouveaux bâtiments financés sur fonds publics, tels que les écoles, les bibliothèques ou les complexes sportifs. Il espère ainsi encourager un changement de mentalité afin que le bois soit considéré comme un matériau de choix pour la construction ainsi que pour la décoration intérieure. D'autres provinces ont depuis adopté des initiatives qui mettent le bois à l'honneur.

- Ce mouvement a gagné les États-Unis, où le Service forestier (US Forest Service) a adopté une stratégie dont les objectifs sont de donner la préférence au bois dans les nouveaux bâtiments, de développer la recherche sur les matériaux de construction écologique et de recenser les possibilités de démonstration des qualités du bois comme matériau de construction écologique dans toutes les nouvelles structures d'une superficie supérieure à 900 mètres carrés.

- L'Union européenne envisage de développer de façon significative la construction de bâtiments à plus haut rendement énergétique. Le bois n'est pas spécialement désigné, mais l'objectif de l'Union de réduire la consommation d'énergie et l'empreinte carbone du secteur de la construction (actuellement 40 % de toute l'énergie consommée dans l'UE sont utilisés dans la construction, qui produit également 36 % des émissions de CO₂), ainsi que la priorité donnée aux matériaux légers et à la recyclabilité devraient donner l'avantage au bois.

Cependant, l'absence de définitions et de standards communs de construction écologique rend toute comparaison difficile et surtout fragilise la référence au bois comme matériau de construction vert.

■ Contribution des produits forestiers à l'économie verte

- Le monde découvre les possibilités qu'offre le bois. Pour la plupart des gens, quand on évoque les produits forestiers, ce sont probablement les plus évidents qui leur viennent à l'esprit, comme les sciages, les panneaux de bois et éventuellement le papier.

Rares sont ceux qui peuvent imaginer la place que les produits forestiers ont pris dans une multitude de domaines différents de la vie quotidienne - textiles, additifs alimentaires (à base de cellulose), dalles d'écrans pour ordinateurs portables, boîtiers de téléviseurs, ordinateurs et téléphones portables, et même claviers d'ordinateur...

- Les forêts contribuent largement à l'économie verte du fait même de la quantité de carbone présent dans l'atmosphère qui est absorbée, puis stockée dans les arbres, ainsi que dans les produits ligneux qui en sont issus. Une étude publiée en juillet 2011, par l'Institut de biologie arctique, confirme le rôle essentiel que jouent les forêts et les produits forestiers en stockant le carbone. Elle estime qu'entre 1990 et 2007, la quantité de carbone stockée chaque année par les forêts de la planète a été de l'ordre de 2,4 gigatonnes.

- Dans l'ensemble de l'Europe, la sylviculture et les industries forestières donnent du travail à quelque 4 millions de personnes, dont beaucoup vivent dans des zones rurales ou des zones touchées par la précarité sociale. Outre le fait qu'elles fournissent des ressources à l'industrie et sont une source d'énergie renouvelable propre, les forêts constituent un milieu dynamique, grouillant de vie, qui offre des sources de revenus supplémentaires ainsi que des lieux de loisirs et de détente.

- Dans la construction, le bois peut souvent remplacer les poutrelles d'acier et le béton. L'empreinte carbone plus réduite du bois comparativement à des matériaux de construction «énergivores», comme le béton et l'acier, rehausse l'image du bois en tant que matériau naturel et renouvelable.

- De nouvelles techniques, ou parfois en réexamen de procédés d'autrefois, permettent de modifier le bois et d'accroître sa polyvalence. Ainsi, les composites bois-plastique, qui ont l'apparence du bois, mais sont plus stables et plus résistants, sont des produits idéaux pour les utilisations en extérieur.
- L'industrie des pâtes et papiers, en particulier, recherche les moyens d'accroître son efficacité et sa rentabilité et de contribuer encore plus largement à l'économie verte. Elle se tourne par exemple vers de nouvelles filières telles que le bio-raffinage intégré.
- Les exemples frappants de possibilité de substitution de produits ligneux à des matériaux à plus forte intensité de carbone, par exemple dans la construction, ne manquent pas. Pourtant, des problèmes de perception doivent encore être surmontés parmi les architectes, les ingénieurs et les consommateurs qu'il sera peut-être difficile de convaincre des qualités du bois ou de sa versatilité et de sa durabilité. Beaucoup de pays de la région de la CEE reconnaissent de plus en plus les qualités du bois comme matériau écologique. La Suède, par exemple, fait une large utilisation du bois dans la construction de logements unifamiliaux et d'immeubles collectifs.
- Grâce à l'innovation et à une meilleure commercialisation, le secteur des produits forestiers s'emploie à promouvoir tout le potentiel qu'offre le bois pour développer l'économie verte. Il existe de remarquables structures construites en bois et de nombreux architectes reconnaissent que le bois est dans bien des cas un bon produit de substitution pour le béton et l'acier.
- L'analyse du cycle de vie du bois dans la construction confirme ses qualités écologiques, à savoir un faible impact lors de son extraction et de sa transformation, ainsi que de bonnes performances énergétiques, qui s'ajoutent naturellement à ses qualités esthétiques. En outre, les bâtiments construits en bois «stockent» le carbone. Une étude récemment publiée met en lumière les avantages que l'on pourrait escompter si les architectes et les autres intervenants du secteur spécifiaient l'utilisation du bois à la place de l'acier ou du béton, dont l'empreinte carbone est beaucoup plus élevée.



Charte environnementale
de l'achat et de la vente de bois



Charte
environnementale
**Le Commerce
du Bois**

▪ Marchés de produits forestiers

A. Retour sur 2010

Bien que la situation économique soit encore difficile dans de nombreuses parties de la région de la CEE on a pu constater un rebond des marchés des produits forestiers. La situation diffère selon les secteurs de produits, mais dans la plupart, des signes d'amélioration sont perceptibles.

Le secteur des panneaux dérivés du bois est peut-être celui où les conditions des échanges restent les plus difficiles, bien que même là les perspectives s'améliorent, en particulier en Europe.

Il est évident que tant que le redressement des marchés immobiliers ne sera pas plus ferme, la reprise ne sera peut-être pas aussi soutenue que le souhaiterait le secteur. On ne peut complètement écarter le risque d'une récession «à double creux», qui aurait de graves conséquences.

La production de bois rond industriel en 2009 est tombée à son niveau le plus bas depuis 1964, date à laquelle la CEE et la FAO ont commencé à recueillir des statistiques. Heureusement, la consommation totale de produits forestiers s'est redressée en 2010 dans toute la région de la CEE.

La consommation des principaux produits forestiers a augmenté, les chiffres pour 2010 marquant une progression le plus souvent comprise entre 3 % et 10 % (tableau 1). La consommation de panneaux dérivés du bois en Amérique du Nord est le seul secteur qui se démarque nettement: la consommation a certes augmenté, mais seulement de 0,5 %. Tableau ci-dessus.

Consommation apparente de sciages^a, de panneaux dérivés du bois^b et de papiers et cartons dans la région de la CEE et par sous-région, 2006-2010

	Milliers d'unités	2006	2007	2008	2009	2010	Variation de 2009 à 2010	
							Volume	%
Europe								
Sciages	m ³	119 855	127 327	101 895	90 737	101 466	10 729	11,8
Panneaux dérivés du bois	m ³	71 038	74 548	67 892	59 585	63 134	3 550	6,0
Papiers et cartons	tonnes	98 720	101 067	99 693	90 020	93 907	3 887	4,3
Total	m ³ EQ ^c	698 418	726 749	662 820	593 282	633 377	40 094	6,8
dont: les 27 pays de l'UE								
Sciages	m ³	105 580	113 230	88 315	78 263	88 554	10 291	13,1
Panneaux dérivés du bois	m ³	63 000	65 487	58 478	51 623	53 594	1 971	3,8
Papiers et cartons	tonnes	91 021	92 070	88 024	78 604	81 688	3 085	3,9
Total	m ³ EQ ^c	630 542	652 856	579 705	515 552	549 339	33 787	6,6
CEI								
Sciages	m ³	15 192	17 421	16 304	17 843	17 561	-282	-1,6
Panneaux dérivés du bois	m ³	11 654	13 720	15 561	11 045	12 897	1 852	16,8

B. Marchés de la matière première bois : les récoltes de bois augmentent pour satisfaire une demande accrue

Les récoltes de bois ont augmenté de 8 % en 2010 du fait du redressement de la production dans la région de la CEE qui était tombée à un niveau historiquement bas en 2009 pour satisfaire la demande accrue de sciages, de panneaux dérivés du bois et de produits à base de papier. Malgré cela, le volume des récoltes de bois a été le deuxième plus faible enregistré depuis 1966.

- La consommation de bois rond industriel résineux en 2010 a été en hausse de près de 9 % par rapport à l'année précédente, mais elle était encore en baisse de 16 % par rapport à 2006. La consommation en Amérique du Nord a accusé une baisse de 30 % en 2010 par rapport à 2006.

- Les coûts de la matière première bois, qui sont l'élément le plus important des coûts dans la fabrication des produits forestiers, ont augmenté tant dans le secteur des sciages que pour les fabricants de pâte.

Fin mars 2001, les prix des grumes de sciage avaient atteint un niveau record, après une hausse de 33% sur les deux années précédentes.

Il peut sembler étrange que les prix aient augmenté, alors que la production de bois rond industriel et la consommation de produits forestiers en Amérique du Nord et en Europe restent bien inférieures aux niveaux enregistrés avant la crise.

Certaines des hausses de prix doivent simplement refléter les augmentations des coûts liés aux salaires, à l'énergie et au transport que les sylviculteurs et les producteurs forestiers ont dû supporter. En outre, les propriétaires forestiers ont peut-être été réticents à mettre du bois sur le marché avant la remontée des prix. Par ailleurs, le fléchissement de la production de grumes de sciage s'est traduit par une baisse de l'offre de coproduits, tels que copeaux et sciure.

- La fermeté du marché de la pâte à papier et le resserrement de l'offre de plaquettes provenant de sciages ont tiré vers le haut les prix de la pâte à papier et des copeaux de bois dans la plupart des régions du monde, tandis que les prix des fibres de résineux et de feuillus ont frôlé des niveaux records sur de nombreux marchés.

L'utilisation de la biomasse ligneuse pour la production d'énergie a intensifié la concurrence pour les petites grumes, les copeaux de bois et la sciure et elle contribue à accentuer la pression sur les prix de la fibre de bois.

C. Marchés des sciages résineux : une reprise lente semble s'amorcer dans l'ensemble de la région

Une présentation plus détaillée de ce marché des sciages résineux sera faite dans la seconde partie de ce rapport qui sera diffusé après la 6^{ème} Conférence internationale des résineux tenue les 20 et 21 octobre 2011 à Copenhague.

Quelques grandes tendances :

- La consommation de sciages résineux (+9,8 %) a esquissé un rebond dans la plupart des sous-régions de la CEE, ce qui a eu des répercussions sur la production et les échanges.

La consommation en Amérique du Nord et en Europe a augmenté de 8,8 % et 12,6 %, respectivement, tandis que dans la CEI elle n'a pas varié par rapport à 2009. L'évolution positive de la demande de sciages résineux a eu un impact direct sur la production et les échanges, avec des hausses de la production en Amérique du Nord (+11,8 %), en Europe (+9,1 %) et dans la sous-région de la CEI (+4,2 %).

- Alors que la demande et les prix ont continué de se redresser au cours du premier semestre 2011, l'envolée des coûts de la matière première a compromis la rentabilité des scieries dans de nombreuses parties des régions d'Europe centrale et orientale. La forte demande chinoise a également entraîné une hausse des prix des grumes sur toute la côte ouest des États-Unis.

- L'instabilité de la demande dans la sous-région de la CEI s'est traduite par une stagnation de la consommation en 2010. Toutefois, les volumes exportés ont stimulé la production, l'une et l'autre marquant une progression de 7,7 %. Les exportations ont été dominées par la Fédération de Russie, où la demande asiatique et surtout chinoise a fait faire un bond de 8,2 % aux exportations totales, suscitant une augmentation de la production estimée à 4 %.

- Les scieries nord-américaines ont dû faire face à une consommation inégale et à l'atonie des mises en chantier. Les tensions sur les coûts ont continué d'empêcher les scieries de se doter de capacités supplémentaires et les annonces de réduction des capacités n'ont pas cessé de se succéder sur le marché. Une évolution très positive a été l'explosion de la demande chinoise qui a permis aux producteurs de la côte ouest de bénéficier de commandes importantes et souvent de prix favorables.

D. Marchés des sciages feuillus: le début d'une reprise hésitante

- L'industrie des sciages feuillus s'est engagée timidement sur le chemin de la reprise en 2010, la production globale dans l'ensemble de la région de l'UNECE ayant augmenté de 3,3 % pour atteindre 33,2 millions de mètres cubes.

Production of sawn hardwood in Europe, 2009-2010
(1000 m³)

	2009	2010	Change %
Europe	12 061	13 191	9.4
of which:			
Turkey	2 076	2 259	8.8
Romania	1 700	1 750	2.9
France	1 423	1 445	1.5
Germany	1 116	1 190	6.6
Slovakia	649	649	0.0
Croatia	553	584	5.6
EU27	8 578	9 494	10.7

Source: UNECE/FAO TIMBER database, 2011.

Toutefois, la production reste entravée par la disparition permanente de capacités de production et la faiblesse des prélèvements.

Au cours de la dernière décennie, l'extraction des importantes ressources des États-Unis a accusé un recul constant par suite du fléchissement des niveaux de consommation intérieure et de la réduction considérable du nombre d'entreprises d'abattage.

- Après plusieurs années chaotiques, l'offre et la demande de sciages feuillus dans l'ensemble de la région UNECE ont atteint aujourd'hui un équilibre satisfaisant à des niveaux relativement bas et les prix sont plus stables. À l'échelle de la région, la consommation de sciages feuillus en 2010 a augmenté de 0,7 % pour atteindre 31,7 millions de mètres cubes, parallèlement à la lente amélioration de l'économie dans son ensemble.
- La production européenne s'est accrue de 9,4% en 2010 (principalement le fait de la Croatie, Allemagne et Turquie) pour un volume total de 13,2 millions m3.

Quant à la consommation européenne, après le recul brutal de 2009, elle a rebondi de 6,7% en 2010. Les hausses de la consommation dans le nord de l'Europe, en Europe centrale et en Turquie ont été contrebalancées par la stagnation ou le recul de la consommation dans le sud de l'Europe, en Amérique du Nord et au sein de la CEI.

Sawn hardwood balance in Europe, 2009-2010

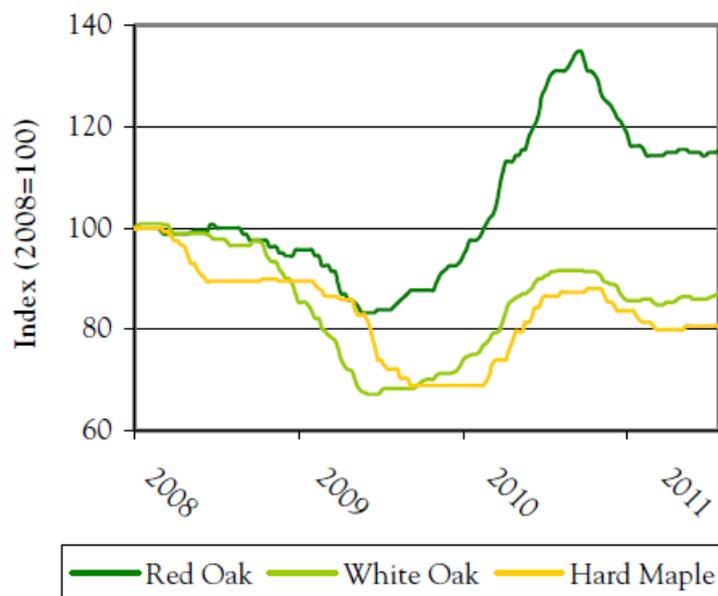
(1000 m³)

	2009	2010	Change %
Production	12 061	13 191	9.4
Imports	5 155	5 759	11.7
Exports	4 682	5 573	19.1
Net trade	-474	-186	
Apparent consumption	12 535	13 376	6.7
of which: EU27			
Production	8 578	9 494	10.7
Imports	4 690	5 254	12.0
Exports	3 835	4 536	18.3
Net trade	-854	-718	
Apparent consumption	9 432	10 211	8.3

Source: UNECE/FAO TIMBER database, 2011.

- En Amérique du Nord, après un recul régulier de la production depuis 10 ans, la production de sciages de bois durs s'est stabilisée à 17,3 million m3 en 2010. Ce qui s'est accompagné d'un raffermissement des cours.

Price development for selected hardwood species in the US, 2008-2011

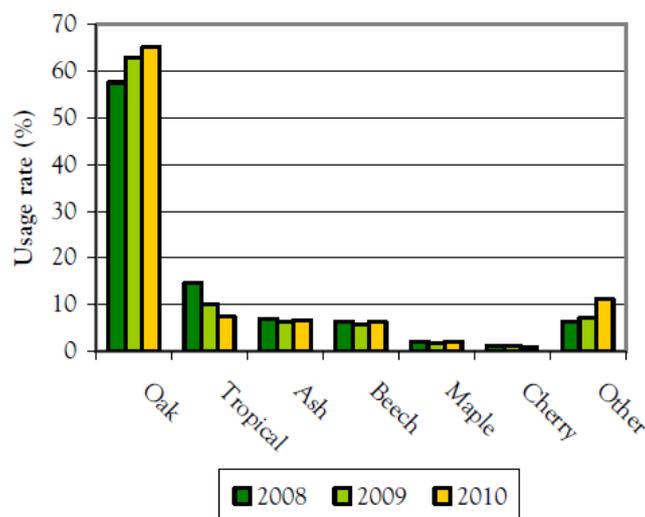


Source: UNECE/FAO price database, 2011.

- Les perspectives à long terme des marchés des sciages feuillus deviennent de plus en plus dépendantes des marchés de grande exportations, en particulier sur la Chine qui marque une progression.
- La mondialisation du marché du meuble, jointe à la faiblesse des secteurs de la construction et du logement, a entraîné une baisse de la demande de sciages pour les produits d'apparence dans la région de la CEE, mais une progression des exportations de ces bois vers d'autres marchés, en particulier vers la Chine a compensé le mouvement.
- Les feuillus tempérés continuent de gagner des parts de marché au profit des feuillus tropicaux ; notamment sur des marchés traditionnels comme la menuiserie avec des nouveaux produits innovants comme les carrelets lamellés collés, dérivés des feuillus de zones tempérées.

La position dominante du chêne sur le marché européen a continué de se renforcer.

European hardwood flooring species, 2008-2010



Note: Other includes species with less than 3% market share: acacia, birch, chestnut and eucalyptus.

Source: European Federation of the Parquet Industry, 2011.

E. Marchés des bois tropicaux

- Les échanges de produits primaires en bois tropicaux ont continué d'être affectés par le ralentissement sur les marchés mondiaux, bien que l'on ait observé des signes d'amélioration en 2010.

Production and trade of primary tropical timber products, ITTO total, 2007-2010 (million m³)

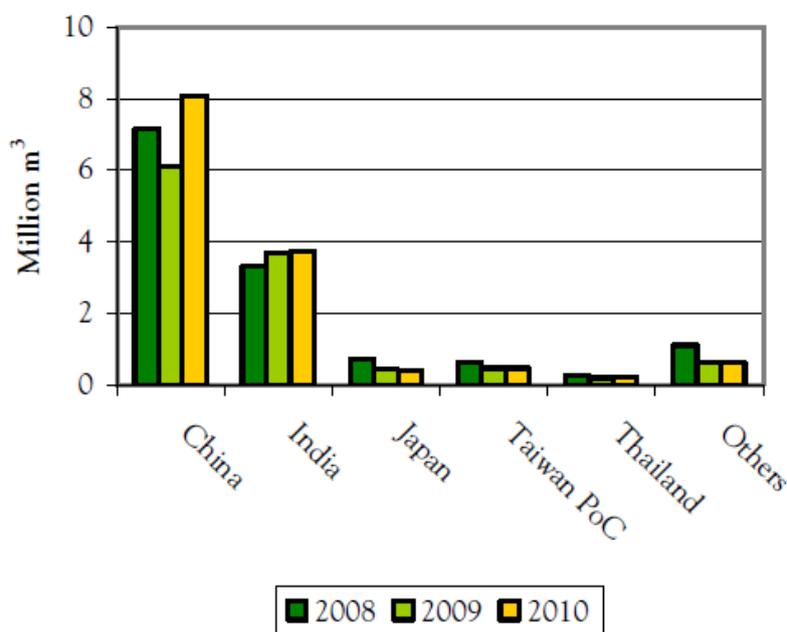
	2007	2008	2009	2010	Change % 2009-2010
Logs					
Production	141.8	145.6	141.7	138.4	-2.3
Imports	15.3	13.2	11.5	13.6	+18.3
Exports	13.6	12.9	10.9	12.0	+10.1
Sawnwood					
Production	43.4	43.5	42.4	43.2	+1.9
Imports	8.8	8.1	6.6	8.3	+25.8
Exports	11.0	8.9	8.0	9.1	+13.8
Plywood					
Production	20.0	17.8	18.2	18.3	+0.5
Imports	8.1	6.5	5.4	5.1	-5.6
Exports	8.9	7.3	5.3	5.2	-1.9

Notes: Total of producer and consumer countries. ITTO categorizes its 60 member countries into 33 producers and 27 consumers (non-tropical) which together constitute 95% of all tropical timber trade and over 80% of tropical forest area. A full list of members is available at www.itto.int.

Source: ITTO Annual Review and Assessment of the World Timber Situation, 2011.

On a observé une contraction des marchés traditionnels des produits en bois tropicaux, à savoir l'UE, les États-Unis et le Japon, où les marchés du logement et de la construction restent déprimés: la Chine et l'Inde ont renforcé leur position dominante, les importations de grumes tropicales de la Chine ayant retrouvé leur niveau d'avant la crise en 2010, à la suite de la reprise du secteur du logement chinois et du redressement de la demande chinoise d'exportations de produits secondaires transformés.

Major tropical log importers, 2008-2010

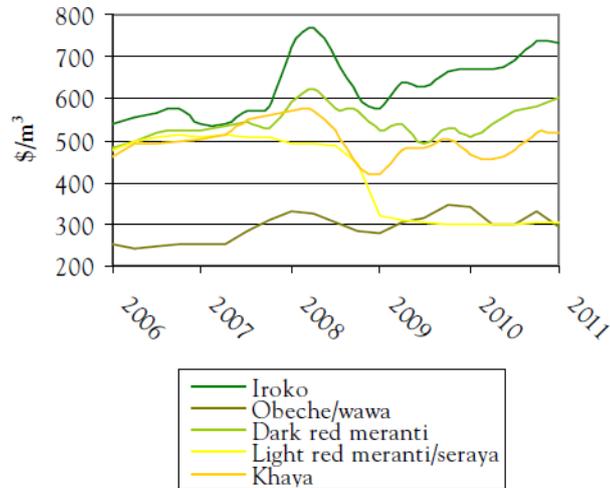


Source: ITTO, 2011.

- Les importations de sciages tropicaux (principal produit primaire en bois tropical importé) dans l'Union européenne devaient rester à un faible niveau en 2011, étant donné que dans de nombreux pays membres de l'UE les gouvernements imposent des mesures d'austérité, que le secteur de la construction est atone et que les importateurs persistent à maintenir les stocks à un niveau faible.

On observe des signes manifestes de contraction de la part du marché des sciages tropicaux dans les secteurs des menuiseries extérieures et de l'ameublement, étant donné que les sciages tropicaux sont très concurrencés par les produits ligneux modifiés, dérivés de feuillus des zones tempérées.

Tropical sawnwood price trends, 2006-2011



Note: Prices in constant 1990 \$ per cubic meter (deflated by the IMF Consumer Price Index for industrial countries).

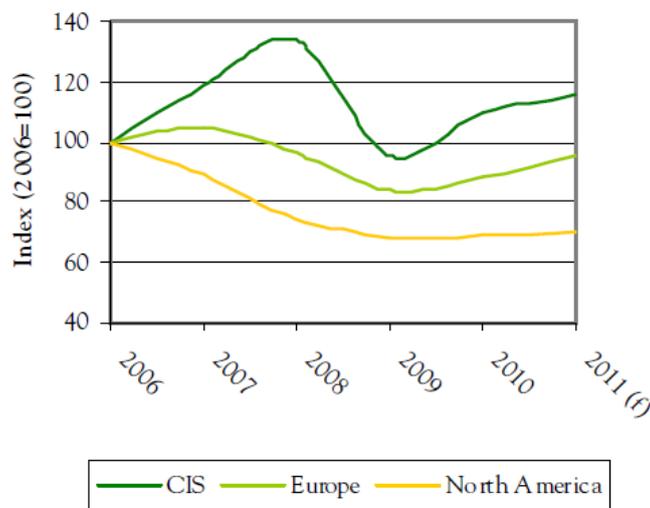
Source: ITTO Market Information Service, 2006-2011.

F. Marchés des panneaux : les conditions des échanges restent difficiles

Globalement, le secteur des panneaux bois continue en 2011 à faire face à des conditions de marché tendues. L'absence de signal clair de reprise économique dans le secteur de la construction, et l'effet négatif d'un manque de confiance des acheteurs sur les ventes de meubles auraient pu conduire à une chute de la demande en panneaux de bois.

En fait, la consommation de panneaux a augmenté de près de 5% dans région UNECE.

Consumption of wood-based panels in the UNECE region, 2006-2010



Notes: f = forecast. The Timber Committee's forecast trend for 2010 to 2011, made at the October 2010 session, was applied to the 2010 figure.

Source: UNECE/FAO TIMBER database, 2011.

- La consommation de panneaux dérivés du bois en Amérique du Nord, qui avait chuté en 2009 par suite du quasi-effondrement du marché de l'immobilier résidentiel aux États-Unis, s'est légèrement redressée en 2010. Cependant, cette tendance résultait davantage de la hausse des exportations que d'un rebond de la demande intérieure.

Comme un redémarrage significatif des mises en chantier aux États-Unis ne semble pas se dessiner dans l'immédiat, le principal débouché commercial des panneaux structuraux, à savoir la consommation intérieure, va probablement se contracter à nouveau en 2011. Absolument, rien ne laisse présager une réouverture de quelque ampleur des nombreuses usines dont la fermeture avait été signalée l'année dernière dans la Revue.

Comme les fabricants nord-américains de panneaux structuraux recherchent de plus en plus des débouchés à l'étranger, la production globale de panneaux structuraux dans la région devrait légèrement augmenter en 2011.

Tant que l'économie américaine continue de se redresser, la demande de panneaux non structuraux devrait augmenter régulièrement tout au long de 2011 et 2012, en particulier dans les créneaux des meubles, des placards et des moulures de l'industrie.

- En Europe, le tableau est plus encourageant. Fin décembre 2010, la capacité de production avait augmenté de 6,4 % par rapport à l'année précédente. Une question qui s'est fait jour au cours de 2010 et de 2011 a trait à l'impact des aides accordées aux producteurs d'électricité qui adoptent la biomasse. Elle semble se poser avec une acuité particulière, au Royaume-Uni, où les scieries et les producteurs de panneaux ont uni leurs efforts pour lancer une campagne de promotion du bois («Make Wood Work») en vue d'alerter l'opinion sur les craintes que suscitent les futurs approvisionnements de cette matière première.

Wood-based panel balance in Europe and EU 27, 2009-2010
(1,000 m³)

	2009	2010	Change %
Production	62 726	65 608	4.6
Imports	28 439	31 275	10.0
Exports	29 596	32 075	8.4
Net trade	1 157	800	-30.9
Apparent consumption	61 569	64 808	5.3
of which: EU27			
Production	55 362	56 958	2.9
Imports	25 804	28 114	9.0
Exports	27 726	29 988	8.2
Net trade	1 922	1 874	-2.5
Apparent consumption	53 441	55 084	3.1

Source: UNECE/FAO TIMBER database, 2011.

- On réalise actuellement dans le secteur des panneaux de nouveaux investissements dont la Fédération de Russie, la Turquie et l'Ukraine sont les principales bénéficiaires. Le secteur des panneaux dérivés du bois restera probablement confronté à des conditions difficiles tant que la relance du secteur de la construction ne sera pas plus ample.

G. Marchés des produits bois à valeur ajoutée

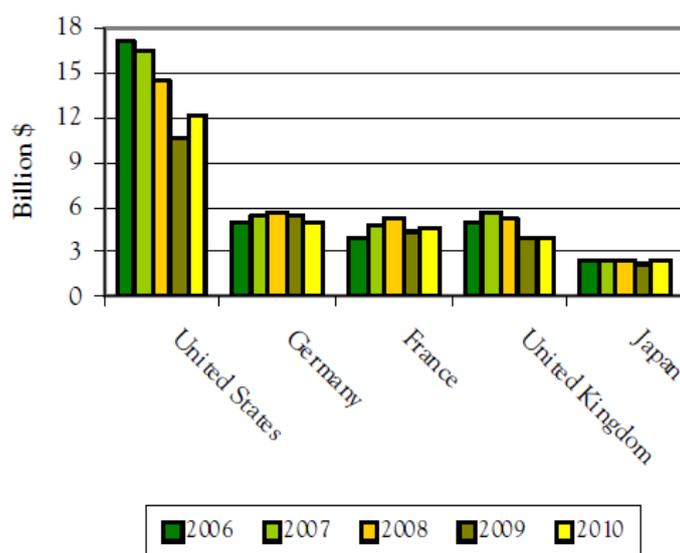
- La production mondiale de meubles a été estimée à 350 milliards de dollars en 2010, tandis que les échanges mondiaux se sont élevés à 100 milliards de dollars après une forte contraction de 25 % en 2008/2009.

Le Centre pour les Etudes industrielles (CSIL) a prévu une hausse de 9% en 2011(109 M USD) et une poursuite de la consommation en 2012 à hauteur de 117 milliards. Selon le CSIL, 48% de la production mondiale provient de pays à faibles revenus.

- Les États-Unis ont été de loin le plus gros importateur de meubles, la valeur totale de leurs importations ayant atteint 12,2 milliards de dollars en 2010. Le marché a connu une baisse de 26,4 % des importations de meubles en 2009; sur deux ans, le recul a été de 34,9 % par rapport à 2007.

- La situation a été moins tendue en Europe. Les importations en Allemagne ont été en recul de 6% en 2009 et 2010 ; alors que la France a enregistré une forte chute de 20% en 2009, suivie d'une reprise de 2% en 2010. Le 3ème gros pays importateur européen, la Grande Bretagne, a suivi la même tendance que la France, -26% en 2009 et stabilité en 2010.

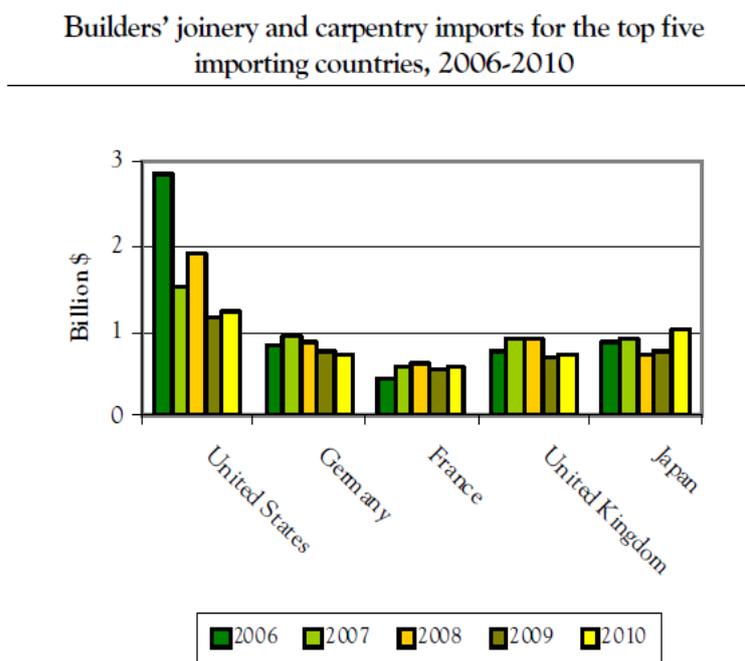
Wooden furniture imports for the top five importing countries, 2006-2010



Sources: Eurostat, Trade Statistics of Japan by the Ministry of Trade and Customs, International Trade Administration, United States International Trade Commission, 2011.

L'Asie a conforté sa place de fournisseur des plus gros marchés importateurs, comptant ainsi pour 75% des importations US de meubles en provenance en particulier de Chine et du Vietnam. Une étude vient de révéler que 38% des ménages américains prévoyaient d'acheter de nouveaux meubles en 2011. Mais cette même étude indique que ce ne sera qu'en 2015 que la consommation retrouvera son niveau de 2007 !

- L'érosion rapide du marché des importations d'ouvrages de menuiserie et de charpente s'est poursuivie, la valeur des importations dans les cinq pays les plus gros consommateurs ayant baissé de 20 % (1 milliard de dollars) en 2009. Le recul des importations de bois profilés a également été de 20 % : les importations françaises et britanniques ont baissé de 30 %, les importations américaines de 25 % et les importations allemandes de 20 %. 2010 a marqué une inversion de la tendance.

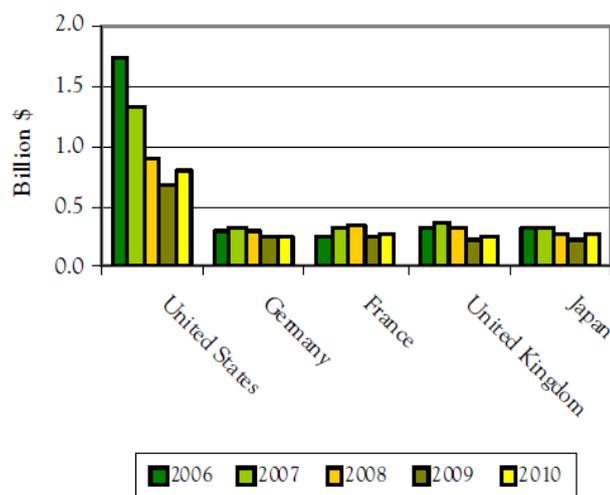


Sources: Eurostat, Trade Statistics of Japan by the Ministry of Trade and Customs, International Trade Administration, Under-Secretary for International Trade of the US Government, 2011.

Une reprise de la construction de logements pourrait inverser cette tendance car il semble probable que tout accroissement de la demande sera satisfait par les importations et non par la production intérieure. Les effets du ralentissement dans la construction ont été tangibles. Les pays exportateurs, principalement en Asie, ont perdu des milliers d'emplois en raison de la fermeture de certaines d'unités de production.

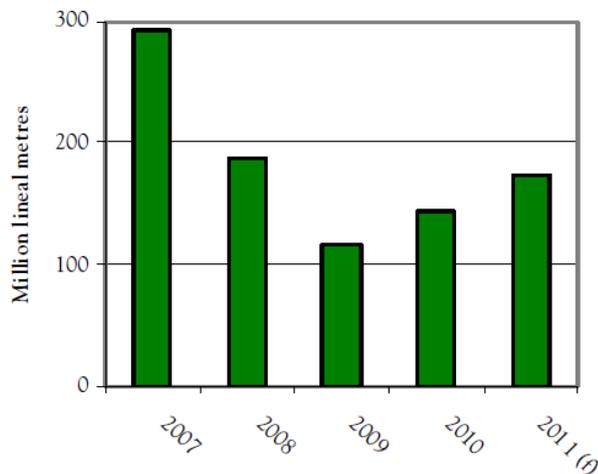
- Les produits bois usinés permettent au secteur des produits forestiers d'affronter la concurrence sur les marchés traditionnellement dominés par le béton et l'acier. De nouveaux produits et procédés sont actuellement développés afin d'utiliser de manière efficiente des grumes de petit diamètre afin de produire des matériaux structuraux et décoratifs. Ces innovations permettent au bois de préserver et d'étendre sa part de marché, d'autant que désormais les architectes et les prescripteurs reconnaissent de plus en plus que le bois est une ressource renouvelable qui peut être facilement recyclée.

Profiled wood imports for the top five importing countries,
2006-2010



Sources: Eurostat, Trade Statistics of Japan by the Ministry of Trade and Customs, United States International Trade Commission, 2011.

I-beam production in North America, 2007-2011



Notes: f= forecast. Conversion: 3.28 linear feet per metre.

Sources: APA – The Engineered Wood Association, 2011.

- Une autre évolution significative concerne le développement des produits composites, bois polymères avec des mélanges variables entre fibres ligneuses et plastiques, sur des marchés comme la terrasse ou le bardage par exemple. Les Etats Unis sont aujourd’hui talonnés par la Chine dans le développement de ces produits ; ce dernier pays prévoyant une hausse de 30% de sa production en 2011.

Sources : UNECE / FAO Timber Division, Palais des Nations, CH.1211, Genève

Contact : www.unece.org/timber - Email : info.timber@unece.org

▪ **Rapport de marché de la France**

(Extraits du rapport établi en septembre 2011 par le Bureau du développement économique / DGPAAT/ Ministère de l'agriculture)

1. TENDANCES ECONOMIQUES GENERALES ET CONTEXTE POLITIQUE

La dernière note de conjoncture de l'INSEE disponible (juin 2011) au moment de l'élaboration de ce document ne fait pas état des effets de la crise économique et financière globale de l'été 2011. Le ralentissement de l'activité et la chute de l'emploi enregistrés seront analysés dans la note de conjoncture de l'INSEE qui devrait être publiée en octobre 2011.

Au printemps 2011, des signaux d'un fléchissement de l'activité sont apparus dans les économies avancées. Celles-ci subissent depuis plusieurs mois une hausse des prix des matières premières importées, qui pèse sur les coûts des entreprises et sur le pouvoir d'achat des consommateurs. En outre, le séisme survenu le 11 mars dernier au Japon a fortement endommagé l'appareil productif du pays, provoquant également des difficultés d'approvisionnement et des ruptures de production dans certains secteurs industriels, notamment aux États-Unis.

Ces chocs sont cependant de nature temporaire : avec la stabilisation attendue des prix des matières premières, l'inflation devrait amorcer un recul d'ici la fin de l'année ; l'économie japonaise devrait renouer avec une forte croissance au second semestre, liée à la reconstruction et à la reconstitution des capacités productives. De façon générale, les perspectives d'activité s'éclairciraient donc dans les économies avancées dans la deuxième moitié de l'année.

En France comme dans les économies avancées, le climat conjoncturel, décrit dans les enquêtes de conjoncture, a récemment marqué le pas, et un coup de frein s'annonce sur l'activité au deuxième trimestre : très élevée au premier trimestre 2011 (+1,0 %), la croissance ne s'élèverait qu'à 0,2 % au deuxième. Au-delà du contexte macroéconomique général, ce profil de croissance serait marqué par plusieurs facteurs spécifiques.

Ainsi, au premier trimestre, la croissance française a été en partie soutenue par des facteurs exceptionnels, notamment par des effets de rattrapage à la suite des grèves de l'automne dernier : ces effets se dissiperaient au deuxième trimestre. La consommation des ménages pâtirait en outre du contrecoup de la prime à la casse, tandis que les températures exceptionnellement clémentes freineraient les dépenses d'énergie. La consommation des ménages enregistrerait donc un recul important au deuxième trimestre 2011 : -0,4 %.

Ces facteurs de ralentissement seraient ponctuels, et ne remettraient pas en cause la dynamique de reprise, à l'œuvre depuis deux ans : au deuxième semestre 2011, la croissance reviendrait sur un rythme de 0,5 % par trimestre, portée par la hausse de l'investissement et de l'emploi. Dans le sillage des créations d'emploi, les revenus d'activité alimenteraient les gains de pouvoir d'achat des ménages. La consommation des ménages se redresserait au second semestre, en ligne avec le pouvoir d'achat, pour suivre un rythme un peu inférieur à celui observé avant la crise.

Cette prévision est entourée de plusieurs aléas. Au delà des effets temporaires, la faiblesse de l'économie américaine pourrait être plus prononcée et durable qu'envisagée ici. De même, le rétablissement de l'économie japonaise pourrait être plus lent, notamment s'il venait à buter sur des contraintes d'offre dans le secteur de l'énergie. À l'inverse, face à l'amélioration du marché du travail, les ménages français pourraient rompre avec les comportements de précaution qu'ils ont adoptés pendant la crise, et leur consommation progresser plus vivement qu'envisagé dans cette prévision.

2. POLITIQUES PUBLIQUES ET INITIATIVES PRIVEES EN MATIERE DE PRODUITS FORESTIERS

Afin de répondre à ses engagements européens et aux besoins en énergie et matériau écologique que constitue le bois, la France s'est donnée pour objectif d'augmenter significativement la récolte de bois. Le 19 mai 2009, à Urmatt, le Président de la République a annoncé un plan de développement destiné à fédérer l'ensemble des acteurs de la filière forêt bois autour de la mobilisation accrue de la ressource forestière accompagnée d'une meilleure préservation de la biodiversité.

Ce plan s'organise autour de trois axes : la création de nouveaux débouchés pour le bois, la structuration de la filière et une mobilisation accrue de la ressource. Il s'est appuyé sur les propositions de la mission confiée par Monsieur Nicolas Sarkozy à l'ancien Ministre de l'agriculture Jean PUECH, afin d'élaborer un plan d'action en faveur de la filière forêt-bois française. Ce rapport s'est lui-même inscrit dans les suites des Assises de la forêt et du Grenelle de l'environnement.

Développer l'usage du bois dans la construction et pour l'énergie

Le Gouvernement encourage le développement de débouchés porteurs dans les domaines de la construction et de l'énergie qui constituent des leviers importants pour sortir de la crise économique.

Dans le secteur de la construction, trois mesures réglementaires ont été prises :

- l'exemption de permis de construire pour les travaux d'isolation extérieure (décret du 16 octobre 2009) ; les bardages en bois sont ainsi désormais soumis à une simple déclaration préalable.
- la multiplication par 10 du seuil minimum d'incorporation du bois dans les constructions neuves (décret du 15 mars 2010 et arrêté du 13 septembre 2010) ;
- la majoration des règles de densité « bois », jusqu'à 30%, pour les bâtiments respectant des critères élevés de performance énergétique et permettant la levée, sous conditions, des blocages à l'utilisation du bois par le gel des règles des plans locaux d'urbanisme interdisant ce matériau (décret n°2011-830 du 12 juillet 2011).

Dans le secteur de l'énergie, le Gouvernement, par arrêté du 28 décembre 2009, a plus que doublé le taux du rachat de l'électricité produite à partir de bois pour les unités de cogénération de plus de cinq mégawatts électriques. Ce seuil a été abaissé à un mégawatt électrique pour les scieries de taille industrielle afin de développer leur capacité de séchage, dans les conditions fixées par le Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (arrêté du 27 janvier 2011).

Par ailleurs, un travail de concertation engagé avec les organisations professionnelles doit permettre d'identifier les voies les plus adaptées afin de valoriser le rôle des forêts dans l'atténuation du changement climatique.

Renforcer la structuration de la filière forêt-bois

Pour réduire le déficit de la balance commerciale pour les produits bois, la France a besoin d'une filière organisée et d'un tissu industriel structuré.

Cette organisation passe par le renforcement des organisations interprofessionnelles : France Bois Forêt, pour l'amont, dont l'accord interprofessionnel a été étendu par arrêté du 6 juin 2011 pour la période 2011/2013 et le Comité de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois pour l'aval. Ces deux organisations ont vocation à mener des actions communes.

La reconnaissance des organisations de producteurs (décret du 25 février 2010) contribue en outre au regroupement de l'offre pour l'approvisionnement des industries de transformation. Cette mesure, déployée dans le cadre de la circulaire du 23 décembre 2010, prévoit à cet égard un critère d'éligibilité basé sur le mode de commercialisation qui doit s'effectuer à partir de contrats d'approvisionnement pluriannuels ou annuels comportant une clause de tacite reconduction.

Afin de faire émerger un tissu d'industries de taille suffisante face à la compétition internationale, le fonds bois a été créé le 25 septembre 2009. Alimenté par les partenaires financiers fondateurs (Groupe Eiffage, Crédit Agricole, Office National des forêts – ONF – et le Fonds d'investissement stratégique), il est doté de 20 millions d'euros. En deux ans, ce fonds a réalisé cinq investissements pour un montant global de 7,7 millions d'euros dans les secteurs prioritaires des scieries, des produits pour la construction bois et du bois énergie. Le soutien à l'investissement a également été renforcé en 2011 par deux mesures visant à développer et améliorer la compétitivité du secteur de la première transformation du bois d'œuvre : la réforme du dispositif Adibois visant à favoriser l'exploitation des bois feuillus et à valoriser les sciages de bois résineux, la mise en place d'un fonds de modernisation des scieries, en partenariat avec Oséo, par l'instauration de prêts participatifs au développement de nature à permettre une relance des investissements à hauteur de 22,5 millions d'euros dans les petites et moyennes entreprises de la filière forêt-bois.

Le soutien au développement de la filière forêt-bois se poursuit en respectant la hiérarchisation de l'utilisation de la biomasse issue du Grenelle de l'environnement (alimentaire>matériau>énergie). En outre, les investissements d'innovation et de modernisation de la filière forêt-bois pourront prendre toute leur place dans le cadre des appels d'offres et des autres dispositifs financés par les dépenses d'avenir, à l'instar du projet Xyloforest qui a obtenu, en janvier 2011, 10,2 millions d'euros au titre du programme Equipex.

Mobiliser la ressource et renforcer la gestion des risques

Gestionnaire des forêts publiques et responsable de la mise en marché d'environ 40% des bois, l'ONF s'est profondément réformé ces dernières années pour renforcer son rôle structurant pour la filière bois, en particulier par le développement des contrats d'approvisionnement avec les industriels tel que le prévoit son contrat d'objectif et de performance 2012-2016, adopté le 21 juillet 2011.

L'effort de mobilisation doit également concerner les forêts privées qui représentent les trois quarts des forêts et qui sont détenues par 3,5 millions de propriétaires. Afin de dynamiser leur gestion, les soutiens publics seront conditionnés à l'exploitation effective de la forêt. Par décret en date du 19 mai 2010 et arrêté du 23 février 2011, l'octroi des exonérations de l'impôt de solidarité sur la fortune et des droits de succession est désormais subordonné à la production d'un bilan décennal de gestion durable.

La loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche (LMAP) vise à rendre plus dynamique la gestion en forêt privée et à dépasser le handicap de son morcellement. Sauf exception liée à un fort morcellement, toutes les propriétés de plus de 25 ha devront désormais faire agréer un plan simple de gestion et pourront donc pratiquer une gestion suivie (décret n°2011-587 du 25 mai 2011). Les actions territoriales de développement forestier seront ciblées sur les massifs sous-exploités grâce à des plans pluriannuels régionaux de développement forestier dont la mise en place effective a été initiée dans le cadre de la circulaire du 15 décembre 2010. Afin d'améliorer la structuration du foncier forestier, les cessions amiables de petites parcelles forestières seront facilitées.

Enfin, pour répondre à une demande forte des sylviculteurs, un dispositif assurantiel a été inscrit dans la loi. Il repose, d'une part, sur un compte d'autoassurance, dont les sommes peuvent être employées pour faire face aux conséquences des aléas ou pour les prévenir et d'autre part, sur une incitation fiscale (réduction d'impôt) à la souscription d'une assurance privée. Le comité national de la gestion des risques en forêts, instauré par l'article 68 de la LMAP (décret n°2011-271 du 14 mars 2011 et arrêté du 19 juillet 2011), a tenu sa réunion inaugurale le 21 juillet dernier pour examiner les projets de décrets et arrêté relatifs au déploiement du dispositif.

3. MOTEURS DES MARCHES DES PRODUITS FORESTIERS

Le principal moteur des marchés des produits forestiers est bien évidemment la demande en produits de construction, biens de consommation ou combustibles dérivés du bois, avec des tendances de fond (recours aux matériaux renouvelable), des caractéristiques culturelles (modèle architectural traditionnel par exemple) ou encore des effets de mode (aspect esthétique des bois, choix des architectes et designers). Dans l'analyse de cette demande, il ne faut pas sous-estimer une part d'affectif chez le consommateur qui appréhende mal le lien entre le produit bois (écomatériau, source d'énergie renouvelable...) jouissant d'une image plutôt positive et la forêt ou l'arbre dont il est issu, dont le prélèvement est trop souvent et à tort associé aux images de déforestation.

Cette demande, déjà amplement influencée par les facteurs précités, est très largement soumise d'une part aux aléas économiques, dont dépendent très étroitement les secteurs de la construction et de l'emballage, et d'autre part aux aléas liés aux phénomènes météorologiques ou sanitaires que peuvent subir les forêts (tempêtes, incendies, attaques d'insectes...). En France comme ailleurs, la crise économique a durement touché tous les secteurs de la filière forêt bois en 2008 et 2009 ; la tempête Klaus qui a sévi dans le Sud-Ouest le 24 janvier 2009 est venue la fragiliser un peu plus.

Le moteur de la demande peut néanmoins être soutenu par des politiques publiques. C'est le cas en France avec le Grenelle de l'environnement, grand forum environnemental à cinq collèges (Etat, Collectivités, Salariés, Employeurs, ONG) lancé fin 2007. Celui-ci a permis de dessiner les grands axes de la politique du gouvernement français, traduits en deux lois et de nombreux textes d'application. Certaines dispositions ont été mises en place en faveur du bois construction et du bois énergie (cf. 2.). D'autres, comme le développement des bâtiments basse consommation leur profitent indirectement.

Ces politiques en faveur du bois ne sont pas légitimes sans une attention particulière portée à son origine légale et durable. C'est le rôle du dispositif encadrant les politiques d'achats publics que l'Etat français a mis en place depuis 2005 et qui est en cours d'évolution pour prendre en compte les avancées réglementaires (plan d'action de l'UE « FLEGT ») et celles apportées par les entreprises et les producteurs forestiers (certification, chartes d'achats responsables, etc).

4. ÉVOLUTION DES MARCHES DES PRODUITS FORESTIERS

A. MATIERE PREMIERE BOIS (BOIS RONDS, Y COMPRIS LES GRUMES DE SCIAGE ET LE BOIS DE TRITURATION)

A.1. LA RECOLTE FRANÇAISE

Selon les premiers résultats de l'enquête annuelle de branche, le volume récolté en 2010 (39,3 Mm³) a augmenté de 1,6 % par rapport à 2009 (38,6 Mm³). Comme en 2009, l'importance des chablis récoltés de la tempête Klaus du 24 janvier 2009 (9,2 Mm³ en 2010) explique un niveau de récolte nettement supérieur à celui de l'avant tempête (35,5 Mm³ en 2008).

Les volumes commercialisés en 2010 se répartissent comme suit :

- 5,1 Mm³ de bois d'œuvre feuillus (5,2 Mm³ en 2009 et 6,1 Mm³ en 2008),
- 15,8 Mm³ de bois d'œuvre résineux (17,3 Mm³ en 2009 et 15,0 Mm³ en 2008),
- 14,0 Mm³ de bois de trituration et d'industrie (12,4 Mm³ en 2009 et 11,4 Mm³ en 2008),
- 4,3 Mm³ de bois de feu (3,8 Mm³ en 2009 et 3,0 Mm³ en 2008).

Il faut rajouter à cette récolte commercialisée la part de bois prélevée en forêt pour l'autoconsommation, essentiellement pour le bois de chauffage. Cette part représente un volume estimé à environ 18,5 Mm³.

La commercialisation des bois par les coopératives forestières

Les propriétaires forestiers privés (au total 3,5 millions en France) ont commercialisé environ 25 Mm³ en 2010, soit 63% de la récolte totale.

En 2010, 8200 producteurs ont rejoint la coopération forestière portant ainsi le nombre d'adhérents à 108 000 propriétaires forestiers, avec une surface forestière confiée en adhésion de 2 millions d'hectares. La coopération forestière dépasse le seuil des 7,5 Mm³ de bois commercialisés, en progression de près de 1,5 Mm³ par rapport à 2009. Alors que la surface forestière en adhésion représente 18 % de la surface de la forêt privée, la coopération forestière a commercialisé 30 % de la récolte de bois issue de la forêt privée. Cette augmentation est imputable en grande partie aux volumes issus des régions sinistrées par la tempête Klaus d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées. Le reste du territoire connaît néanmoins une progression également très significative, de 16 % entre 2009 et 2010.

La part des volumes exploités et vendus sous contrats d'approvisionnement se stabilise au niveau très élevé de 94 %.

En 2010, la prédominance des bois résineux dans les volumes commercialisés s'est encore confirmée, ces derniers représentant 80 % des volumes vendus. Les autres groupes d'essences baissent à nouveau en valeur relative (15 % pour les feuillus, 5 % pour les peupliers). Il convient toutefois de noter qu'en valeur absolue les volumes de bois feuillus commercialisés restent stables à un peu plus de 1 Mm³.

Il est clair toutefois que cette répartition ne correspond pas à la nature du stock existant en forêt privée en France, qui reste pour près des deux tiers en bois feuillus. Cette discordance très forte de la demande entre celle portant sur la matière première résineuse et celle portant sur les bois feuillus s'est encore accentuée. Elle constitue un sujet d'inquiétude majeure pour la coopération forestière qui souhaiterait qu'une action soit engagée sans délais pour permettre un accroissement des volumes mobilisés de bois feuillus.

Les volumes vendus en bois de chauffage continuent leur progression avec une demande soutenue, malgré les variabilités saisonnières. La position des coopératives forestières sur le marché des bois bûche s'affirme de plus en plus, avec plus de 710.000 stères (st) de bois de chauffage commercialisés en 2010. Pour rappel, cette croissance est continue depuis plus de 3 ans : 410 000 st en 2007, 448 000 st en 2008 et 605 000 st en 2009. La coopération forestière poursuit sa structuration sur ce marché, en voie d'assainissement, avec des initiatives très volontaristes, notamment dans le Centre et le Sud de la France.

La coopération forestière conforte sa position de leader en termes de fourniture pour les énergies renouvelables bois, avec une production de plaquettes forestières de 177 000 tonnes en 2010 contre 135 000 tonnes en 2009.

Les volumes livrés à l'industrie de la trituration se sont élevés à 2,7 millions de tonnes, en progression de 42 %, avec une très forte incidence pour ce poste de la zone sinistrée du grand Sud-Ouest, puisque les deux coopératives CAFSA et COFOGAR commercialisent à elles seules près de 2 millions de tonnes de bois de trituration, essentiellement constitués de bois résineux.

Le redressement de la situation des marchés du bois en 2010 par rapport à 2009, est notamment visible dans le redressement du chiffre d'affaires global de la coopération. Après une baisse de 15% en moyenne en 2009, malgré une augmentation déjà sensible des volumes vendus (forte érosion des prix), celui-ci a progressé en 2010 de 30% à l'échelle nationale, atteignant une valeur de 323 M€.

La situation en 2010 est beaucoup moins déséquilibrée qu'en 2009 puisque, si la progression du chiffre est moindre hors région grand Sud-Ouest (15% seulement), elle est redevenue positive, essentiellement du fait de la demande en bois résineux dont les prix se sont significativement redressés.

La récolte en forêts publiques

Les volumes de bois mobilisés (vendus ou délivrés) en 2010 dans les forêts publiques se sont élevés à

14,3 Mm3 (14,7 Mm3 en équivalent bois sur pied, EBSP) ; 6,2 Mm3 proviennent des forêts domaniales et 8,1 Mm3 des forêts des collectivités (y compris 1,5 Mm3 délivrés au titre de l'affouage¹).

Ces volumes mobilisés augmentent de 18% par rapport à 2009, revenant ainsi au niveau de la période 2003-2007, avant la crise mondiale apparue au second semestre 2008. Cela s'explique par un besoin des industriels du bois de reconstituer des stocks en début d'année puis par un réel dynamisme de la demande durant les trois trimestres suivants. L'offre de bois s'est accrue de 10% (+1,4 Mm3) en raison d'un déstockage d'invendus (pour 0,8 Mm3) et d'une mobilisation supérieure (pour 0,6 Mm3) en forêt publique.

L'analyse par essence révèle une hausse significative des volumes mobilisés pour le chêne (+25%), le hêtre (+17%) et les résineux blancs (+14%). A l'inverse, pour les résineux rouges, les volumes mobilisés baissent de 8%, comme déjà en 2009. Cela s'explique par la fin de récolte au premier semestre des chablis de pin maritime en forêt publique, suite à la tempête Klaus du 24 janvier 2009, ainsi que par la poursuite du gel de nombreuses coupes prévues auparavant.

Les volumes vendus gagnent 19% et ceux délivrés en affouage 9%. Toutes forêts publiques confondues, 78% des volumes ont été vendus « sur pied » et 22% ont été façonnés et vendus bord de route. Les ventes de gré à gré ont représenté 44 % du volume mobilisé, les ventes publiques 46 % et les délivrances (affouage) 10 %.

En 2010, les volumes en contrat d'approvisionnement augmentent de 250 000 m3 EBSP et représentent 18% du total vendu. Ce mode de vente s'est développé plus fortement en forêt domaniale qu'en forêt communale, certaines communes ayant privilégié la vente publique dans un contexte de forte concurrence.

Les prix des bois des forêts publiques

En 2010, le prix moyen apparent des bois des forêts publiques est de 34,2 €/m3 (contre 30,4 €/m3 en 2008). Cette progression de 12% s'est principalement réalisée au second semestre, comme en témoigne la hausse de 19% du prix moyen aux ventes d'automne. A cette période, c'est le développement des usages du bois en France qui devient réellement moteur et non plus la reconstitution de stock des industriels.

Comme pour le prix moyen apparent, l'évolution des cours et les prix des principales essences font référence aux résultats de l'ensemble de l'année.

Le prix du chêne est en hausse modeste : Loin de son niveau de 2008, le prix du chêne augmente en 2010 de 11%, mais cela s'accompagne d'une meilleure représentation des qualités supérieures. En effet, la demande en bois à merrain qui était très faible en 2009 a doublé en 2010, mais la recette correspondante reste inférieure de 30% à celle de 2008. Par ailleurs, le marasme des marchés des bois de qualité secondaire destinés au parquet et à la traverse s'est poursuivi. Globalement, le prix du bois d'œuvre, toutes qualités confondues, reste inférieur de 20% à celui de 2008.

¹ L'affouage permet aux habitants d'une commune forestière de disposer d'une quantité de bois nécessaire récolté dans la forêt communale pour se chauffer.

Le prix du hêtre reste très bas : Sa hausse n'est que de 5%, tirée principalement par les qualités secondaires, destinées à l'emballage, à la trituration et au bois-énergie. Le prix des gros bois reste au tiers de sa valeur de 1999, leurs usages ayant diminué drastiquement.

Des résineux blancs plébiscités pour la construction : La hausse continue sur l'année 2010 atteint 15% en moyenne, 14% pour les grumes et 33% pour les billons. L'épicéa est l'essence la plus demandée devant le sapin. Avec le développement du matériau bois dans la construction en France, les scieurs craignent un manque de matière première, et on note une vive concurrence. Le marché des bois de qualité secondaire destinés à l'emballage a connu un rebond spectaculaire.

Des résineux rouges bien orientés : les tendances sont les mêmes que pour les résineux blancs en qualité charpente. Pour les qualités secondaires destinées à l'emballage ou à la trituration, les prix qui avaient été fortement déprimés par l'importance des chablis de pin maritime de la tempête Klaus et par la crise mondiale initiée en 2008 se redressent en fin d'année, sans retrouver leur niveau d'avant crise.

Les perspectives pour 2011 et 2012

Les ventes de bois du premier semestre 2011 confirment que la demande française est soutenue en bois d'œuvre résineux, en bois d'industrie et en bois énergie. Pour le bois d'œuvre feuillu, la demande est moins soutenue, avec une part croissante destinée aux exportations vers l'Asie, ce qui inquiète la filière.

Néanmoins, la demande en chêne à merrain pourrait poursuivre son rebond, tirée par l'exportation de tonneaux, tout en restant nettement sous son niveau 2007. Pour le hêtre, des actions marketing fortes sont nécessaires pour espérer un rebond.

A.2. LES ECHANGES DE BOIS RONDS EN 2010

Les exportations ont été estimées en 2009 à 5,6 millions de m³ de bois ronds² et atteignent 7,4 millions de mètres cubes en 2010 (dont 4,9 Mm³ de résineux et 1,7 Mm³ de feuillus et 0,8 Mm³ de bois de feu). Ce niveau d'exportation est très nettement supérieur à celui de la période 2005-2008 qui oscillait entre 4,3 Mm³ et 4,6 Mm³. Cette augmentation des exportations s'explique en très grande partie par la tempête Klaus provoquant 42 millions de mètres cubes de chablis, principalement de pin maritime.

Après avoir atteint un sommet de 3,3 Mm³ en 2007, les importations se sont contractées et se situent à un niveau de 1,7 Mm³ en 2010, dont 1,3 Mm³ en résineux, 0,2 Mm³ en feuillus tempérés et 0,2 Mm³ en feuillus tropicaux. La baisse des importations en bois tropicaux se confirme chaque année depuis 2005, année pour laquelle ces importations représentaient près de 0,5 Mm³.

Le solde des échanges de bois ronds, redevenu positif en 2008, poursuit sa progression et atteint 138 M€ en 2010.

- Les importations de bois ronds tropicaux stagnent après leur minimum historique de la fin 2009 à 55 M€ en 2010.

² L'EAB n'enregistre en 2009 que 4,8 Mm³ d'exportations de bois ronds. Le travail de conversion à partir des données des douanes permet en effet d'obtenir une estimation qui comprend à la fois les exportations réalisées par les exploitants forestiers (recensées dans l'EAB) ainsi que celles réalisées par les exportateurs.

- Les exportations de feuillus tempérés accentuent leur progression à 143 M€ (+ 23 % en 2010). Elles sont tirées par les grumes de chêne, emblématiques de la forêt française (+ 29%). Elles doublent encore vers la Chine et atteignent 21 % de nos exportations. Les feuillus divers suivent de près (+ 26%). Les grumes de hêtre, mal en point pendant plusieurs années, progressent encore de 17%.
- Les importations de bois ronds résineux se relancent (+ 35%), mais les exportations augmentent encore de 58%. Le solde des échanges, déjà redevenu positif, continue de progresser et atteint 80M€. Les pays de destination de nos exportations, qui s'étaient un peu diversifiés, se recentrent sur l'Union européenne qui représente 90% de l'ensemble. L'Italie reste en tête (30 M€) devant l'Espagne (27 M€) et l'Allemagne (26 M€). La percée vers la Chine, manifeste en 2009, ne se confirme pas, cette destination retombe à moins de 3 % de nos exportations.
-/....

B. PRODUITS FORESTIERS CERTIFIES

Le système de certification français

Les acteurs de la filière forêt-bois française ont mis en place un schéma PEFC France en 2001, révisé une première fois en 2006. Ce schéma est actuellement en cours de révision pour établir de nouveaux standards pour la période 2012-2017. Parallèlement, FSC France travaille à l'élaboration de standards FSC français.

Le processus de certification pour la forêt de Guyane est en cours de finalisation. Les travaux se poursuivent localement en lien avec toutes les parties prenantes pour la mise en place d'un référentiel propre à la forêt guyanaise. Ce référentiel sera ensuite utilisé pour les schémas de certification PEFC et FSC.

Bilan de la certification en France

PEFC Programme pour la reconnaissance des schémas de certification (données juin 2011) :

- 5,2 millions d'hectares sont certifiés, soit 35% de la forêt française dite de production. Au niveau métropolitain, la certification couvre la totalité des forêts domaniales de production, 64% des forêts des collectivités et près de 20 % de la forêt privée.
- 2 494 entreprises ont une chaîne de contrôle certifiée (dont 567 scieries, 324 exploitants forestiers, 505 imprimeries et chaînes graphiques...).

FSC Forest Stewardship Council (données juillet 2011) :

- 14 331 ha sont certifiés.
- 652 certificats de chaîne de contrôle.

Les volumes de bois certifiés ont évolué de la manière suivante :

	2007	2008	2009	2010 (p)
Récolte certifiée en milliers m ³ ronds sur écorce en % du total de la récolte commercialisée	16 636 44%	16 269 46%	23 423 61%	22 686 58%
Sciages certifiés en milliers de m ³ sciés en % de le production de sciages	2 261 23%	2 687 29%	2 418 31%	2 861 34%

Source : Enquêtes annuelles de branche, (p) données provisoires

Perspectives de la certification

La récolte de produits certifiés s'accroît. Les chaînes de contrôle progressent également, avec un intérêt toujours plus fort des secteurs de la transformation et de la distribution pour la certification des produits de la forêt.

Plusieurs éléments devraient permettre à la certification de poursuivre une dynamique favorable ces prochaines années :

- le contexte réglementaire induit une demande en bois d'origine fiable : entrée en vigueur prochaine du Règlement européen de lutte contre le bois illégal qui fixe des obligations aux opérateurs concernant la légalité de leurs produits bois ;
- la révision en cours de la politique d'achats publics de produits bois : pour le secteur du papier, la part de produits bois certifiés ou issus de forêts gérées durablement dans les achats publics est très élevée mais des efforts supplémentaires doivent intervenir concernant les autres produits bois et tout particulièrement la construction publique, pour augmenter la part totale de produits bois certifiés ou issus de forêts gérées durablement mis en œuvre dans les achats publics ;
- le secteur de l'imprimerie est très actif et dynamique dans sa demande de pâte d'origine certifiée ;
- la distribution spécialisée s'est engagée à promouvoir l'emploi de produits écocertifiés au travers d'une charte de l'achat et la vente responsable ;
- la grande distribution recherche à étoffer son offre de produits certifiés dans le domaine des menuiseries, parquets, produits bois d'ameublement et d'aménagement pour satisfaire une exigence croissante des consommateurs ;
- les acteurs de la coopération forestière et les propriétaires privés sont investis dans les démarches de certification des propriétés forestières.

C. PRODUITS TRANSFORMES DERIVES DU BOIS ET PRODUITS A VALEUR AJOUTEE

Meubles et sièges en bois : le déficit commercial augmente de nouveau

La fabrication de meubles en France repose sur une production industrielle atomisée et renforcée par un artisanat très présent qui emploie environ 25 000 salariés pour un chiffre d'affaires de 2,5 milliards d'euros.

Le marché du meuble français fait l'objet d'une concurrence internationale avec la montée en puissance des fabricants des pays de l'Est et de l'Asie du Sud-Est, qui bénéficient de coûts de main d'œuvre moins élevés. En 2010, les importations de meubles se maintiennent mais les exportations se contractent de 19%. Après s'être contracté en 2009 avec le ralentissement général des échanges, le déficit de la balance commerciale en meubles constituant le principal poste du déficit de la filière bois augmente de nouveau passant de -1,9 milliards en 2009 à -2,1 milliards d'euros en 2010.

Menuiseries en bois : un déficit important qui se creuse avec la hausse des importations

La demande en menuiseries extérieures, portes, coffrages, charpentes et parquets en bois³ a bénéficié en 2010 du redressement de la conjoncture du bâtiment.

La hausse de 19 % en 2010 de la valeur des importations a largement compensé la baisse de 12% de l'année précédente. Après avoir atteint un pic en 2007, les exportations continuent de baisser (161 M€ en 2007, 108 M€ en 2010) et la balance commerciale se dégrade en 2010 de manière sensible (-345 M€ en 2010 contre -264 M€ en 2009).

Les sous-secteurs des menuiseries extérieures et des portes sont particulièrement déficitaires ainsi que celui des pièces en charpentes qui évolue avec l'arrivée des produits structuraux reconstitués (lamellé collé, bois massifs reconstitués...), dont la fabrication est encore peu développée en France.

Emballage en bois brut (hors carton) : Le marché de la tonnellerie se stabilise

Le secteur de l'emballage en bois a pour principaux débouchés l'agroalimentaire (emballages légers et tonnellerie), le transport et la logistique (palettes et caisses).

Concernant le secteur des ouvrages de tonnellerie, en 2010 la production s'est stabilisée par rapport à 2009 à hauteur de 547 000 fûts pour un chiffre d'affaires de 334 M€. La production commercialisée en France a baissé de 3,7% alors que celle exportée, après avoir chuté de 34% entre 2009 et 2010, a augmenté de 4,3% atteignant ainsi une valeur de 227 M€. En 2010, les prix de vente ont été stables, en France comme à l'export.

La demande de nature transversale en palettes et en caisses a bénéficié du redressement la demande en produits industriels. Le secteur des palettes a en effet enregistré une progression globale des ventes de palettes de 10 % entre le 1er trimestre 2010 et le 1er trimestre 2011 avec une croissance un peu plus rapide pour les ventes en France que pour l'export. Le déficit du secteur des emballages pour le transport et la logistique (-96 M€ en 2010) s'est réduit de 7 % entre 2009 et 2010.

Le secteur des emballages légers en bois qui dégage un chiffre d'affaires d'environ 350 M€ ne fait pas l'objet d'un important commerce international. Le déficit de la balance commerciale (-11 M€ en 2010) a cependant augmenté sous l'effet de l'augmentation des importations (+ 32%) provenant notamment d'Espagne.

D. SCIAGES RESINEUX

Après la chute de 2009, une hausse de la production en 2010

D'après les premiers résultats pour 2010, la production de sciages résineux qui a augmenté de 6,8% par rapport à 2009 atteint un volume de 6,9 Mm³ encore nettement inférieur à celui de 2007 (-15%). La croissance de la production de sciages de résineux a été dopée par l'importance des bois de la tempête Klaus en Aquitaine (Klaus). La croissance des sciages de résineux blancs davantage orientés vers la construction est en effet plus modérée (+ 4 %) que celle des sciages de pins maritimes (+14%).

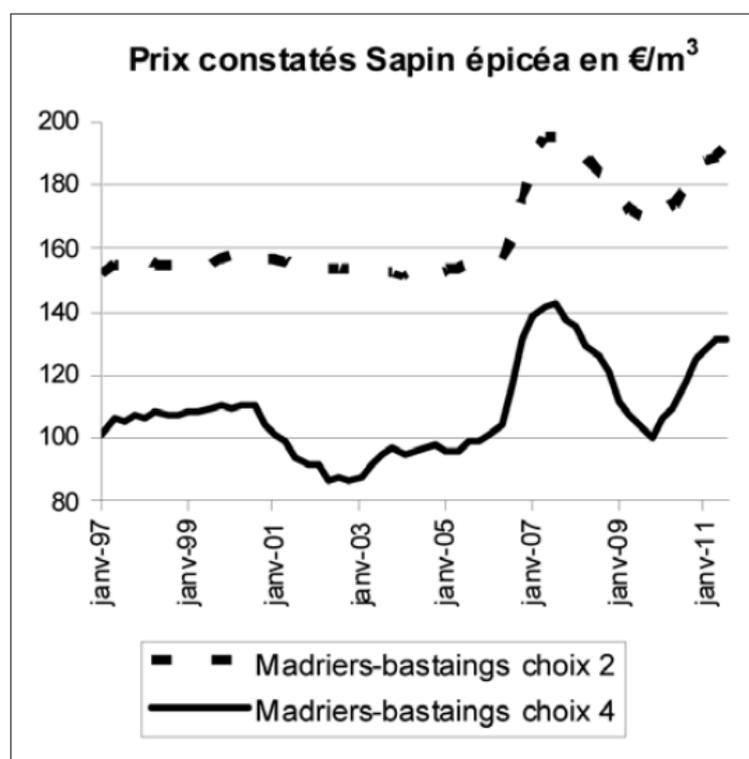
³ L'ensemble de ce secteur est regroupé au sein du code 4418 dans les statistiques douanières. Il comprend les charpentes et poutres, les fenêtres et portes extérieures, les portes planes et de placard, les parquets contre collés et autres.

Bien qu'au cours des premiers mois de 2011 les sciages eussent retrouvé un taux de croissance permettant d'espérer une production de l'ordre de 7,4 Mm³, le secteur est resté en convalescence.

Nombre d'entreprises ne tournent pas au niveau de leur capacité et peu d'entre elles ont rétabli les doubléments d'équipes d'avant la crise. Ceci se traduit par une perte de productivité et des difficultés à investir pour la valorisation des sciages ou l'accès à des produits plus élaborés notamment pour le bâtiment. La progression de la production française dépend pourtant en partie de sa capacité à mieux répondre chaque jour à l'évolution des techniques de construction et aux échéances fixées par les réglementations thermiques (RT) 2012 et 2020⁴.

La valorisation des produits connexes continue sa progression du fait de la concurrence entre les usages traditionnels (pâte-panneaux) et la demande énergétique notamment pour la production de pellets ou l'approvisionnement des chaufferies.

Le prix des sciages résineux à la hausse mais des marges à la baisse

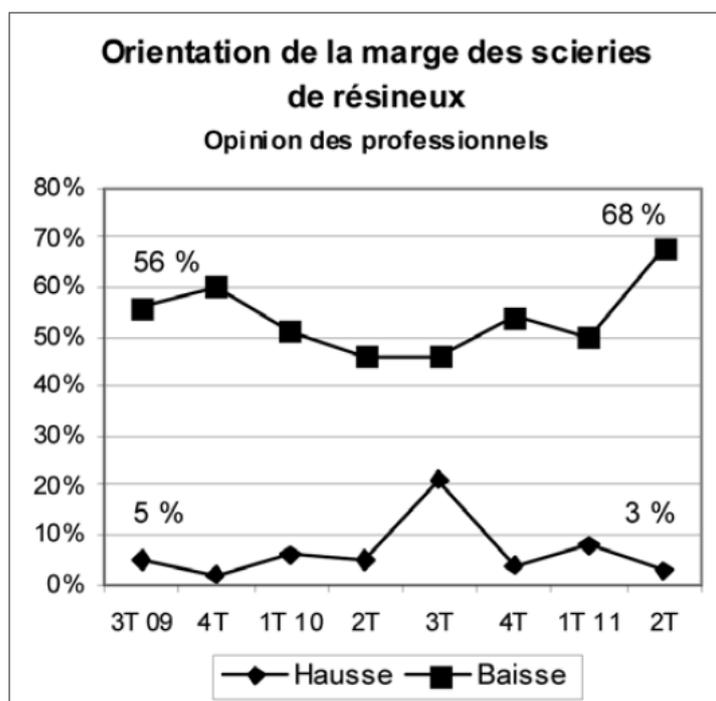
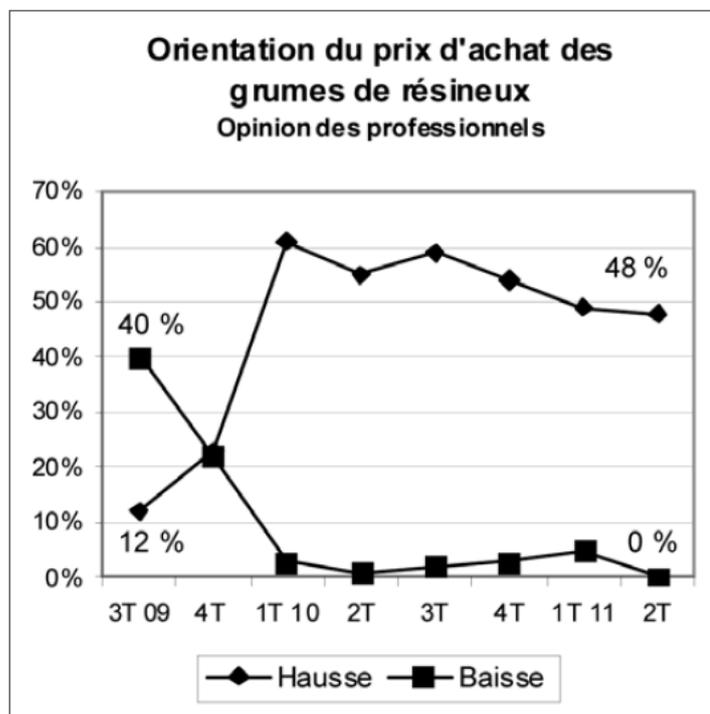


Source : Centre d'études sur l'économie du bois (structure professionnelle)

Après 10 ans de stagnation, les prix ont fortement progressé en 2006 et 2007 sous l'effet du boom immobilier américain et la demande soutenue dans le secteur du bâtiment en France. Suite à la détérioration en 2008 et 2009, les prix se redressent depuis janvier 2010 de manière plus soutenue

⁴ L'application de la RT 2012 élaborée suite au Grenelle de l'Environnement débutera le 28 octobre 2011. Elle vise à diviser par trois la consommation énergétique des bâtiments neufs, soit une consommation maximale de 50 kWh/m²/an. A l'horizon 2020, il est envisagé la RT 2020 qui mettra en œuvre le concept de bâtiment à énergie positive.

pour les bois destinés à la charpente que pour les bois de coffrage qui subissent le contrecoup de la production massive de sciages de pin maritime. Les bois résineux destinés à la construction (ossature, aménagement, rénovation) bénéficient par rapport aux autres matériaux des campagnes de promotion et des retombées du Grenelle de l'environnement. Cependant l'ensemble du secteur reste dépendant des niveaux de ressources des ménages touchés par la crise et du taux hypothécaire qui, jusqu'à présent, a fortement soutenu le secteur.



Source : note de conjoncture trimestrielle de France Bois Forêt

Selon l'enquête réalisée pour la note de conjoncture de France Bois Forêt, la hausse du prix d'achat des grumes ne serait pas compensée par la hausse du prix des sciages : la part des entreprises qui constatent une baisse de leur marge s'accroît sensiblement depuis le premier trimestre 2011.

L'augmentation du coût de la matière première participe également à la perte de compétitivité du secteur. Les entreprises peinent à s'approvisionner en résineux, une grande partie de la ressource supplémentaire actuellement disponible étant cantonnée dans les régions montagneuses ou difficiles d'accès.

La Fédération Nationale du Bois qui regroupe les scieurs et les exploitants communique pour provoquer une prise de conscience du besoin de mobiliser davantage, notamment en forêt des collectivités, et de reboiser en résineux.

Nouvelle poussée des importations en sciages résineux

Au plus fort de la crise économique, le déficit s'était réduit à 540 M€ sur l'année 2009, il s'alourdit de nouveau à 625 M€ en 2010. Au deuxième trimestre 2011. La reprise amorcée dès la fin de l'année 2009 de la demande intérieure s'est confirmée et les importations ont profité de l'insuffisance de compétitivité des scieries françaises : près de 3,5 millions de m³ ont été importés (venant principalement d'Allemagne, de Finlande et de Suède) en 2010 contre moins de 3,2 millions de m³ en 2009.

Les exportations restent faibles (92 M€ et 615 000 m³ en 2010) mais perdurent malgré la forte concurrence des grands opérateurs, le change défavorable en zone dollar et l'incertitude des marchés méditerranéens.

E. SCIAGES FEUILLUS

Après la chute, la production de sciages feuillus stagne en 2010

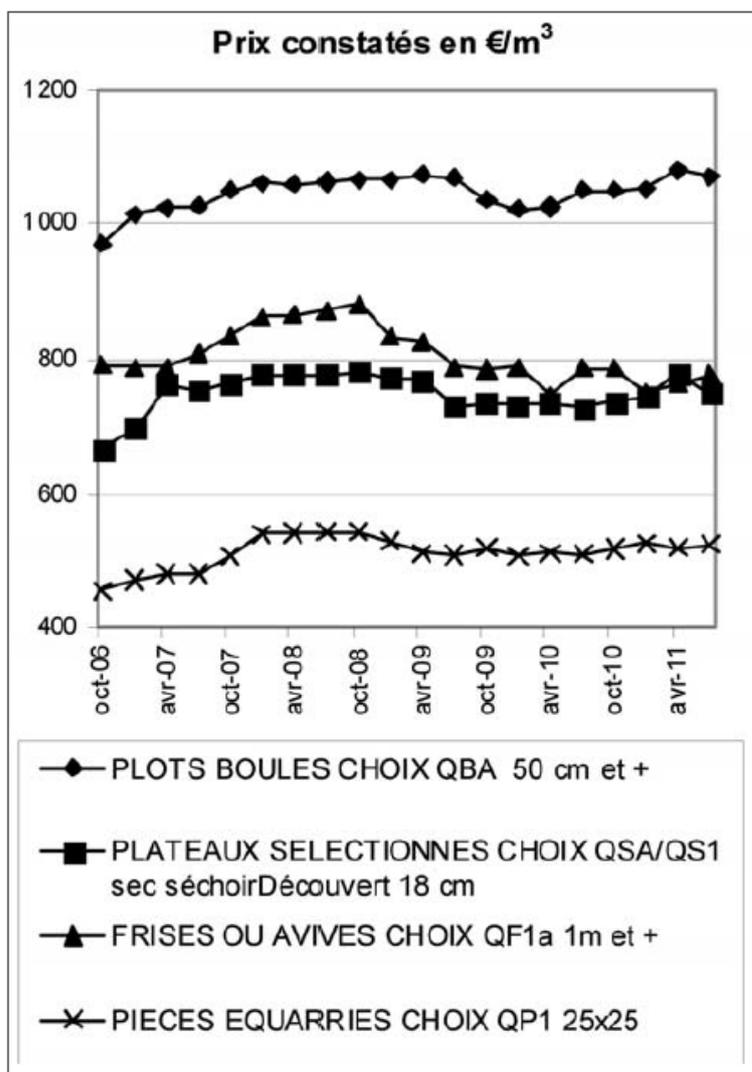
Après une chute continue depuis 2000 (réduction de 50%), la production de sciages feuillus est restée stable en 2010 par rapport à 2009 à 1,3 Mm³. La demande pour les essences du hêtre et du peuplier reste atone et le chêne est affecté notamment par l'évolution du secteur du parquet. En réaction à la chute du nombre de scieries spécialisées en essences feuillues (688 en 2005, 558 en 2009), les entreprises tendent à se spécialiser dans des marchés de niche mais il s'y exerce une forte concurrence.

Les raisons du repli de la production de sciages feuillus sont multiples. A la désaffectation de l'emploi des sciages feuillus en faveur des essences résineuses du fait des niveaux respectifs de prix et du manque de spécifications techniques des produits feuillus s'ajoutent la faiblesse du secteur de l'ameublement affecté par des fermetures et des délocalisations ainsi que la substitution de bois massif par d'autres produits à base de panneaux. La substitution assez sensible des feuillus tempérés aux bois tropicaux ne suffit pas à enrayer ce phénomène.

La valorisation de la ressource forestière française très majoritairement feuillue passe par une dynamisation des segments de marchés sur lesquels peuvent se développer des circuits courts en essences locales (par exemple le bardage ou le platelage) ainsi que des emplois nouveaux dans les équipements intérieurs et extérieurs des bâtiments et l'aménagement de l'espace. Il est nécessaire en amont de mener des actions de recherche commerciale prospective et d'améliorer les connaissances

techniques des matériaux comme notamment les bois modifiés thermiquement afin d'apporter des solutions de durabilité sans ajouts chimiques. En particulier, l'élimination dans les prochaines années des traitements à la créosote pourrait mettre un frein à la réduction constante de la production des traverses de chemin de fer.

Le niveau des prix reflète la faible demande en sciages feuillus



Source : Centre d'études sur l'économie du bois (structure professionnelle)

Les prix des sciages feuillus, du fait de la faiblesse du marché, sont stables, voire en réduction.

Selon la note de conjoncture de France Bois Forêt du deuxième trimestre 2011, 81 % des professionnels estiment que le prix d'achat des grumes de feuillus tempérés est orienté à la hausse et 78 % constatent une orientation à la baisse des marges.

Encore davantage que pour les sciages résineux, la hausse des coûts de la matière première met en péril l'équilibre financier des entreprises et leur capacité à investir. Sur les qualités basses, où les volumes sont les plus importants, la demande en bois énergie produit des tensions sur les prix. Par ailleurs, les exportations de grumes de chêne achetées à un prix plus élevé par les expéditeurs assèchent localement - dans le Nord- Est de la France notamment - l'approvisionnement de scieries qui possèdent encore des marchés et des capacités de transformation.

Maintien de l'excédent de la balance commerciale en sciages de feuillus tempérés mais hausse du déficit en sciages de feuillus tropicaux

L'excédent de la balance commerciale en sciages de chêne s'accroît sous l'effet de la progression des exportations (+ 12 %) et atteint + 64 M€ en 2010. Les Etats-Unis restent le principal fournisseur en sciages de chênes avec 18 % de nos achats.

La hausse des importations de sciages d'essences tropicales creuse le déficit global en sciages de feuillus tropicaux qui s'établit en 2010 à 146 M€ mais reste nettement inférieur aux 245 M€ atteints en 2007.

L'Afrique occidentale regagne un peu du terrain perdu et repasse devant le Brésil (respectivement 43 % et 37 % des parts de marché, les 20 % restant provenant de l'Asie du Sud-Est).

F. PANNEAUX DERIVES DU BOIS

F.1. PANNEAUX DE PROCESS

L'année 2010 a été marquée par un net rebond de cette activité industrielle. Ce rebond a été important pour la production et les ventes de panneaux de particules (dont 40 % de produits mélaminés) et d'OSB⁵.

Il est plus tempéré pour les MDF⁶.

En effet, la production des panneaux de particules enregistre une hausse de 18 % par rapport à 2009, surtout dans les premiers mois de 2010. Les ventes ont principalement été tirées par l'exportation du fait de la fermeture de capacité de production dans les pays limitrophes (perte notamment d'une capacité de 2 millions de m³ en Allemagne. En 2010, les ventes à l'exportation ont cru de plus de 28% par rapport à 2009.

Les deux principaux marchés des panneaux en France que sont le meuble et la construction ont, en France, été meilleurs qu'en 2009 ce qui a permis d'augmenter les ventes de panneaux de près de 11%. Ceci est dû principalement aux ventes de panneaux de particules surfacés mélaminés dont l'une des utilisations majeures est la fabrication de meubles de cuisine et de salle de bain.

Alors qu'en France, la consommation de MDF était ces dernières années légèrement décroissante, la production a augmenté (+12%) en 2010, soutenue par la croissance des exportations (+13%). Le début de l'année laisse présager une nouvelle stagnation, voire une baisse de la production de MDF en 2011.

F.2. PANNEAUX DE CONTREPLAQUES

En 2010, la conjoncture économique en France a été marquée par une légère reprise dont a bénéficié aussi l'industrie du contreplaqué. Les grandes difficultés d'un leader européen du contreplaqué implanté en France sur trois sites se sont aggravées. En revanche, la production des autres fabricants a augmenté de 3%. Si une légère baisse de la production de contreplaqué tropical a été enregistrée, liée

⁵ *Oriented Strand Board* (en français panneau à lamelles minces orientées).

⁶ *Medium Density Fiberboard* (en français panneau de fibres de densité moyenne).

entre autres aux problèmes d'approvisionnement de bois en provenance du Gabon, elle a été plus que largement compensée par celle de contreplaqué de bois de pays, essentiellement de pin maritime.

Après une baisse importante en 2009, les importations ont nettement repris : la Chine a pratiquement retrouvé le niveau de 2008 et les importations en provenance de Russie ont poursuivi leur croissance. Les exportations ont baissé globalement de 10%, du fait entre autres de la faiblesse de la demande de certains marchés traditionnels comme les Pays-Bas ou l'Italie.

Une reprise de l'activité plus prononcée en fin d'année 2010 semblerait se confirmer début 2011, mais sans visibilité, même à court terme.

Sources : Ministère de l'Agriculture / DGPAAT / Bureau de Développement Economique

ANNEXE 1 : Données statistiques par produits

Product Code		Product	Unit	Historical data		Revised	Estimate	Forecast	Revised
				2008	2009	2009	2010	2011	2008
 <p style="text-align: center;">TC2 UNECE TIMBER COMMITTEE FORECASTS Forest products</p>									
				Country: France		Date: 30/08/2010			
				Name of Official responsible for reply: Michel-Paul Morel					
				Official Address (in full):					
				MAAP/SSP - BP 32688 - F-31326 Castanet-Tolosan Cedex					
				Telephone: +33 5 61 28 93 55		Fax: +33 5 61 28 94 43			
				E-mail: michel-paul.morel@agriculture.gouv.fr					
5.C	SAWNWOOD, CONIFEROUS								
	Production	1000 m ³	8 100 E	7 700 E	6 462,000	6 904	7 400	7 608,046	
	Imports	1000 m ³	3 537 N	3 920	3 217,000	3 294	3 200	3 350,000	
	Exports	1000 m ³	747 N	609	496,192	530	570	750,506	
	Apparent consumption	1000 m ³	10 891	11 011	9 182,808	9 668	10 030	10 207,540	
5.NC	SAWNWOOD, NON-CONIFEROUS								
	Production	1000 m ³	1 590 E	1 250 E	1 517,000	1 511	1 800	1 841,000	
	Imports	1000 m ³	455 N	883	248,516	220	220	459,924	
	Exports	1000 m ³	330 E	438	319,016	320	320	461,217	
	Apparent consumption	1000 m ³	1 715	1 694	1 446,500	1 411	1 700	1 839,707	
5.NC.T	of which, tropical sawnwood								
	Production	1000 m ³	146	146 R	94,934	94	94	146,435	
	Imports	1000 m ³	302 N	192 E	190,000	206	210	236,000	
	Exports	1000 m ³	24 N	24 R	15,876	15	15	24,630	
	Apparent consumption	1000 m ³	424	314	269,058	285	289	357,805	
6.1	VENEER SHEETS								
	Production	1000 m ³	63 C	63 C	53,911			62,661	
	Imports	1000 m ³	124 C	55 C	78,495			125,311	
	Exports	1000 m ³	27 C	25 C	14,167			28,041	
	Apparent consumption	1000 m ³	160	93	118,239			159,931	
6.1.NC.T	of which, tropical veneer sheets								
	Production	1000 m ³	0 N	0 R	0,000			0,000	
	Imports	1000 m ³	78 N	78 R	56,029			82,082	
	Exports	1000 m ³	3 N	3 R	0,445			1,262	
	Apparent consumption	1000 m ³	75	75	55,584			80,820	
6.2	PLYWOOD								
	Production	1000 m ³	360 C	360 C	265,000			360,000	
	Imports	1000 m ³	503 C	954 C	416,071			581,420	
	Exports	1000 m ³	223 C	335 C	173,686			274,519	
	Apparent consumption	1000 m ³	640	980	507,385			666,901	
6.2.NC.T	of which, tropical plywood								
	Production	1000 m ³	205 N	205 R	145,000			205,000	
	Imports	1000 m ³	194 N	130 E	129,063			209,110	
	Exports	1000 m ³	102 N	102 R	81,239			109,145	
	Apparent consumption	1000 m ³	296	233	192,824			304,965	
6.3	PARTICLE BOARD (including OSB)								
	Production	1000 m ³	4 525 N	4 525 R	3 680,000			4 525,049	
	Imports	1000 m ³	784 N	691 E	656,649			733,802	
	Exports	1000 m ³	1 824 N	1 087 E	1 244,138			1 725,585	
	Apparent consumption	1000 m ³	3 486	4 129	3 092,511			3 533,266	
6.3.1	of which, OSB								
	Production	1000 m ³	374 N	374 R	300,000			373,859	
	Imports	1000 m ³	51 N	80 E	63,724			113,174	
	Exports	1000 m ³	203 N	137 E	115,445			203,747	
	Apparent consumption	1000 m ³	222	317	248,279			283,286	
6.4	FIBREBOARD								
	Production	1000 m ³	1 220 C	1 220 C	960,000			1 219,792	
	Imports	1000 m ³	860 C	762 C	892,126			923,879	
	Exports	1000 m ³	992 C	458 C	539,932			710,655	
	Apparent consumption	1000 m ³	1 088	1 524	1 312,194			1 433,016	
6.4.1	Hardboard								
	Production	1000 m ³	127 N	127 R	120,000			126,681	
	Imports	1000 m ³	180 N	206 E	154,764			170,403	
	Exports	1000 m ³	64 N	236 E	145,435			191,913	
	Apparent consumption	1000 m ³	243	96	129,329			105,171	
6.4.2	MDF (Medium density)								
	Production	1000 m ³	1 017 N	1 017 R	770,000			1 016,584	
	Imports	1000 m ³	489 N	438 E	611,416			594,999	
	Exports	1000 m ³	898 N	191 E	343,760			460,159	
	Apparent consumption	1000 m ³	608	1 264	1 037,656			1 151,424	
6.4.3	Other fibreboard								
	Production	1000 m ³	77 N	77 R	70,000			76,527	
	Imports	1000 m ³	191 N	118 E	125,946			158,477	
	Exports	1000 m ³	30 N	31 E	50,737			58,583	
	Apparent consumption	1000 m ³	237	164	145,209			176,421	
7	WOOD PULP								
	Production	1000 m.t.	2 226 C	2 226 C	1 640,798			2 225,795	
	Imports	1000 m.t.	1 972 C	1 680 C	1 258,600			1 963,883	
	Exports	1000 m.t.	595 C	440 C	402,787			580,229	
	Apparent consumption	1000 m.t.	3 603	3 466	2 496,611			3 609,449	
10	PAPER & PAPERBOARD								
	Production	1000 m.t.	9 420 C	9 420 C	8 331,500			9 404,000	
	Imports	1000 m.t.	6 144 C	5 504 C	5 032,958			6 156,246	
	Exports	1000 m.t.	4 932 C	4 409 C	4 003,707			4 938,408	
	Apparent consumption	1000 m.t.	10 632	10 515	9 360,751			10 621,838	

Please return (preferably by e-mail) to Timber Section no later than 10 September 2010.

By e-mail to stats.timber@unece.org. By fax to +41 22 917 0041

Questions? Please contact Alex McCusker at the above address or telephone +41 22 917 2880.

The historical data are from the most recent Joint Forest Sector Questionnaire (blank) or the Timber Committee Forecast (#). For explanations please see cover letter. These data are flagged with E, R, N or C for secretariat estimate, repeat, national estimate or calculated totals. If there is no flag, this indicates officially supplied data

ANNEXE 2 : Etat des forêts en Europe

Le rapport 2011 sur l'état des forêts en Europe donne une description complète et actualisée de l'état et de l'évolution des forêts européennes et de leur gestion. Il vise à encourager des prises de décisions rationnelles sur les forêts d'Europe et les questions connexes, en fournissant des données objectives et harmonisées aux signataires de Forest Europe.

(Extraits)

Les ressources forestières et leur contribution au cycle mondial du carbone

A. Les forêts couvrent près de la moitié de la surface terrestre de l'Europe, et la superficie forestière continue de croître

Les forêts d'Europe couvrent 1,02 milliard d'hectares, soit le quart de la superficie forestière mondiale. Au cours des vingt dernières années, cette superficie a augmenté dans toutes les régions d'Europe, au rythme de 0,8 million d'hectares par an.

Le volume total de bois sur pied des forêts s'est accru pendant la même période de 8,6 milliards de mètres cubes, soit l'équivalent du volume total de bois sur pied de l'Allemagne, de la France et de la Pologne. Ce volume a augmenté plus rapidement que la superficie des forêts, ce qui indique que le volume moyen de bois par hectare de forêt en Europe a augmenté.

B. Les forêts européennes piègent des quantités croissantes de carbone dans la biomasse ligneuse

Entre 2005 et 2010, près de 870 millions de tonnes de CO₂ par an ont été éliminées de l'atmosphère grâce à la photosynthèse et à la croissance de la biomasse ligneuse dans les pays européens, ce qui représente environ 10 % des émissions de gaz à effet de serre de ces pays en 2008.

C. Santé et vitalité de l'écosystème forestier

Les dépôts de soufre ont baissé au cours des dix dernières années

Les apports annuels de soufre ont baissé en moyenne de 30 % entre 1998 et 2007, avec une réduction significative sur la moitié des placettes observées. Les mesures des dépôts de composés azotés ne révèlent pas de tendance claire.

Dans de nombreuses régions d'Europe, on observe une tendance à l'acidification et l'eutrophisation des sols

L'évolution du pH et de la saturation basique du sol n'est pas uniforme. On a toutefois constaté une augmentation du pH et de la saturation basique des sols acides des forêts.

Environ un cinquième des arbres est endommagé ou mort

La défoliation du houppier est un bon indicateur de l'état de santé des arbres. Le taux de défoliation de la plupart des essences n'a pas connu de variation majeure au cours des dix dernières années et reste à un niveau alarmant. Environ 20 % des arbres qui ont fait l'objet d'une évaluation en 2009 ont montré un taux de défoliation moyen de 25 % ou plus et ont donc été classés comme atteints ou morts.

Onze millions d’hectares, soit 1 % des forêts d’Europe, sont atteints, le plus souvent par des insectes et des maladies

Les insectes et les maladies représentent les agents nuisibles les plus fréquemment observés dans les forêts d’Europe, suivis par la faune sauvage et le pâturage. L’ampleur des dégâts est toutefois rarement mesurée. Un pour cent des forêts d’Europe est endommagé par au moins un agent nuisible (6 % sans la Fédération de Russie).

Les dommages causés par les orages, le vent et la neige, ont été observés principalement dans le centre-ouest, le centre-est, le nord et le sud-ouest de l’Europe, tandis que des incendies ont endommagé surtout les forêts de la Fédération de Russie, de l’Europe du Sud-Ouest et du Sud-Est.

D. Fonctions productives des forêts : la croissance des forêts excède nettement leur taux d’abattage

Dans la plupart des pays l’accroissement annuel net est supérieur aux abattages annuels. Dans la région européenne environ 40 % de l’accroissement est utilisé.

En Fédération de Russie le taux d’abattage a baissé, passant de 41 % en 1990 à environ 20 % en 2000 avant de se stabiliser. En Europe, Fédération de Russie exceptée, le taux d’abattage a augmenté: de 58 % en 1990 il est passé à 62 % en 2010.

L’Europe reste l’un des plus grands producteurs de bois rond au monde

En 2010 la production de bois rond a dépassé les 578 millions de mètres cubes. La valeur globale du bois rond commercialisé continue d’augmenter et a atteint 21,1 milliards d’euros¹ en 2010. Les forêts d’Europe restent les principales sources de production de bois rond dans le monde. La demande de bois de combustion augmente à un rythme élevé dans de nombreux pays européens.

Les biens forestiers non ligneux peuvent représenter une source de revenus importante au niveau local

L’importance des biens forestiers non ligneux varie selon les pays, il est donc difficile d’établir une vue d’ensemble des tendances en Europe. Or les données communiquées montrent nettement qu’ils peuvent représenter une source de revenus importante au niveau local. Leur valeur totale comptabilisée atteint 2,7 milliards d’euros et a quasiment triplé depuis l’évaluation de 2007, mais cette augmentation pourrait être due en partie à l’amélioration des méthodes de notification. En 2010, les arbres de Noël, les fruits et les baies ainsi que le liège ont constitué les principales sources de revenus de produits non ligneux.

La valeur de ces produits représentait 15 % de la valeur du bois rond commercialisé dans les pays qui ont fourni des informations pour les deux secteurs.

Les services commercialisés représentent une importante source de revenus pour un certain nombre de propriétaires forestiers

Les services commercialisés peuvent constituer une source de revenus non négligeable pour les propriétaires fonciers publics et privés. Les services sociaux, comme les permis de chasse, font partie des services traditionnels les plus importants.

La valeur totale des services commercialisés, communiquée par un nombre relativement restreint de pays, atteint presque 818 millions d’euros et est restée plus ou moins stable depuis 2007.

La plupart des forêts d’Europe ont un plan de gestion

Les plans de gestion et leurs équivalents sont des outils essentiels pour une gestion durable des forêts. La plupart des forêts d’Europe font l’objet d’un plan de gestion ou d’un équivalent.

E. Diversité biologique des écosystèmes forestiers : la superficie des forêts protégées en Europe s'accroît

Les forêts protégées sont importantes pour conserver et améliorer la biodiversité, mais aussi pour préserver les paysages et offrir des activités de loisirs. Depuis dix ans la superficie des forêts protégées en Europe a augmenté d'environ un demi-million d'hectares chaque année, grâce aux politiques en faveur de la biodiversité. En Europe, Fédération de Russie exceptée, 10 % des forêts sont protégées afin de préserver la biodiversité, et 9 % pour préserver les paysages, ce qui représente au total 39 millions d'hectares.

La Fédération de Russie a 17 millions d'hectares d'espaces forestiers protégés. La rigueur des mesures de protection et leur nature varient beaucoup selon les pays.

Les pratiques en matière de gestion forestière favorisent de plus en plus la conservation de la biodiversité et son utilisation durable

La gestion forestière a évolué dans le sens d'une meilleure intégration des aspects de la biodiversité. Ainsi, les constituants du bois mort et les petits biotopes fragiles jouant un rôle important sont conservés dans les forêts exploitées pour la production de bois car ils fournissent un habitat aux végétaux et aux petits animaux qui en ont besoin.

Les peuplements forestiers mélangés et la régénération naturelle sont de plus en plus répandus.

Dans plusieurs pays, le suivi à long terme des essences menacées a montré que l'adoption de nouvelles mesures de gestion forestière freinait le déclin de ces essences.

Les paysages forestiers européens ont pour la plupart été modifiés par l'homme

Environ 70 % des forêts d'Europe sont classées comme semi-naturelles, en conséquence de siècles d'activité humaine. Les facteurs responsables de cette évolution sont l'utilisation du bois à travers les âges, les fortes densités de population, la fragmentation des paysages forestiers et la structure de la propriété foncière qui comporte de nombreuses petites exploitations privées.

Les forêts restées intactes représentent 26 % des forêts d'Europe et se situent essentiellement dans des zones reculées et difficiles d'accès en Europe orientale et septentrionale et en Fédération de Russie.

Les plantations sont situées en majorité dans le centre-ouest de l'Europe et comptent pour 4 % des zones forestières. L'étude de la configuration des forêts indique que leur extension, par succession ou régénération naturelle, n'améliore pas nécessairement leur connectivité.

La diversité génétique favorise l'adaptation des forêts aux changements climatiques

Les ressources génétiques forestières sont un élément important de la gestion durable des forêts. La diversité génétique permet aux arbres de survivre, de s'adapter et de se développer dans un contexte de changements climatiques. Pratiquement tous les pays européens ont mis en place des réseaux de peuplement forestiers ou de vastes zones forestières pour préserver la diversité génétique.

F. Maintien des fonctions de protection dans la gestion des forêts Sensibilisation croissante à l'importance de la gestion des forêts pour la protection de l'eau, du sol et des infrastructures

Il apparaît que plus de 20 % des forêts d'Europe jouent un rôle dans la protection du sol, de l'eau et des autres services fournis par les écosystèmes, et protègent aussi les infrastructures et les ressources naturelles exploitées. L'importance des forêts de protection est clairement établie, en particulier dans les zones montagneuses.

Les restrictions apportées à la gestion des forêts de protection varient selon les régions en fonction des caractéristiques géologiques et écosystémiques locales.

G. Fonctions et situations socioéconomiques : sauf en Fédération de Russie, 50 % des forêts sont détenues par des propriétaires privés

Toutes les forêts de la Fédération de Russie appartiennent au domaine public. Elles représentent 80 % de la zone forestière dans la région couverte par Forest Europe.

Hors de la Fédération de Russie, la propriété se partage de manière égale entre public et privé, avec de grandes variations d'un pays à un autre. La proportion de forêts privées et le nombre de propriétés forestières privées ont augmenté au cours des vingt dernières années principalement en raison des processus de privatisation et de restitution menés dans plusieurs pays.

Le potentiel d'amélioration de la mécanisation varie considérablement selon les régions

Près de 4 millions de personnes travaillent dans le secteur forestier européen, y compris dans l'industrie de la transformation du bois et des pâtes et papiers. La tendance générale est à la diminution du nombre des emplois liés aux forêts mais avec des différences sensibles selon les régions, qui reflètent le niveau de mécanisation et le potentiel d'augmentation de la productivité. Face au vieillissement de sa main d'oeuvre, le secteur de la foresterie doit recruter de nouveaux travailleurs. Les rapports font encore état de taux d'accidents très élevés dans ce secteur et relativement peu d'améliorations ont été observées au cours des dix dernières années.

Certaines fonctions économiques perdent de l'importance, d'autres gagnent du terrain

Le secteur forestier, y compris la transformation du bois et l'industrie des pâtes et papiers, contribue en moyenne à 1 % du produit intérieur brut. Toutefois, la plupart des régions ont connu au cours des dernières années une augmentation de la valeur ajoutée nette et du revenu net des entreprises forestières. Les autres services fournis par les forêts, à savoir les importantes sources d'énergie, les activités de loisirs et les valeurs spirituelles et culturelles, sont de plus en plus reconnus.

La hausse des prix de l'énergie et les initiatives politiques visant à encourager l'utilisation du bois pour la production d'énergie ont augmenté la valeur des petits assortiments de bois.

H. La gestion durable des forêts: politiques générales, institutions et instruments

Les programmes forestiers nationaux se développent

Les programmes forestiers nationaux constituent le moyen le plus employé par les pays pour mettre en place une politique forestière rationnelle. Ils sont généralement élaborés dans le cadre de processus participatifs. Dans de nombreux pays, ils contribuent à l'application de stratégies et de politiques cohérentes, bénéficiant d'un large soutien en faveur d'une gestion durable des forêts. Il faut toutefois veiller à ce que ces processus restent adaptés aux besoins des principaux partenaires, et qu'ils soient suffisamment souples pour réagir efficacement en cas d'apparition de nouveaux problèmes et maintenir les coûts à un niveau faible. Les principes des programmes forestiers nationaux sont plus largement suivis qu'auparavant, mais il est nécessaire d'accroître la participation et de renforcer le lien avec les objectifs nationaux de développement et les secteurs liés aux forêts.

Les cadres institutionnels et juridiques s'adaptent à l'évolution des besoins et des priorités de la société

Les pays d'Europe continuent à adapter leur cadre institutionnel et juridique aux nouveaux rôles et aux nouvelles exigences accompagnant l'évolution des priorités de la société, ce qui impose d'apporter en temps voulu des changements adéquats.

De plus, des décisions et des harmonisations stratégiques seront nécessaires pour saisir les nouvelles opportunités et promouvoir une économie verte.

I. Politiques, institutions et instruments par domaine d'action

Les politiques forestières nationales font face à plusieurs défis stratégiques

Ces dernières années, les forêts et la gestion des forêts ont fait l'objet d'une attention croissante de la part des responsables politiques. La plupart des pays européens appliquent activement des politiques ciblées dans un certain nombre de domaines liés aux forêts.

Les questions critiques actuellement abordées sont les suivantes:

- a) Les forêts et les changements climatiques, mise au point de mesures d'adaptation et d'atténuation adéquates;
- b) Utilisation et mobilisation accrues des ressources en bois, compte tenu notamment des objectifs en matière d'énergies renouvelables;
- c) Amélioration de la biodiversité, grâce à une meilleure préservation de la nature et une meilleure intégration de la gestion forestière;
- d) Promotion et commercialisation plus efficace des biens non ligneux et des services fournis par les écosystèmes forestiers, telles que les fonctions de protection, la diversité biologique et l'intégrité des terres;
- e) Viabilité économique du secteur forestier et contribution au développement rural et à l'économie verte.

La plupart des politiques forestières sont de plus en plus influencées par des processus internationaux et par les politiques sectorielles concernant l'énergie, les changements climatiques, l'agriculture et la biodiversité

Chacun s'accorde désormais à reconnaître qu'une démarche intersectorielle et novatrice est indispensable dans le secteur forestier, de même que l'élaboration et l'application de politiques. En effet, la société et les marchés mondiaux exigent de plus en plus des forêts. Le développement et la mise en oeuvre de politiques nationales axées sur une gestion durable et sur les usages multiples des forêts ont montré la nécessité d'améliorer la connaissance et le suivi des forêts. Cela vaut en particulier pour les politiques qui visent à préserver la santé et la vitalité des forêts ainsi que leur diversité biologique et à valoriser les biens non ligneux et les services fournis par les écosystèmes.

L'évolution des objectifs des politiques nationales concerne principalement la biodiversité, la production et l'utilisation du bois, l'équilibre du carbone et les zones forestières dans le contexte de l'utilisation des terres

Les objectifs, nouveaux ou modifiés, sont souvent complétés par des règlements particuliers et ciblés ou par la modification des cadres juridiques ordinaires – tels que les lois sur les forêts ou les programmes forestiers nationaux. Les réformes institutionnelles ont touché principalement des domaines comme les changements climatiques et le carbone, ainsi que la recherche, la formation et l'éducation.

Depuis la Conférence ministérielle de Forest Europe en 2007, les objectifs et les instruments ont évolué dans la plupart des domaines d'action de plus de la moitié des pays notificateurs

Ces changements reflètent la dynamique et les défis actuels en matière d'élaboration des politiques forestières. La majorité des pays a établi, ou est en train d'établir des objectifs généraux et des instruments d'action adéquats pour le secteur forestier.

Cependant, les nombreuses politiques ayant trait aux forêts et au secteur du bois doivent être mieux coordonnées et plus cohérentes et les objectifs plus ciblés.

J. Gestion durable des forêts en Europe

Une nouvelle méthode expérimentale pour évaluer les progrès en matière de gestion durable des forêts

Outre l'état et les tendances des indicateurs quantitatifs et qualitatifs, le rapport 2011 sur l'état des forêts en Europe décrit les progrès réalisés en matière de gestion durable, évalués à l'aide d'une nouvelle méthode expérimentale.

Pour chaque indicateur, les données officielles fournies par les pays ont été évaluées sur une échelle de un à cinq arbres, au moyen de paramètres et de seuils transparents et objectifs. Les résultats ont été rassemblés pour obtenir des évaluations portant sur six groupes de pays, et assortis de commentaires détaillés destinés à placer la situation dans son contexte.

Malgré des insuffisances, les résultats semblent suffisamment fiables pour donner une idée générale au niveau d'un groupe de pays. Toutefois, il n'est pas encore possible d'évaluer les pays individuellement ou d'obtenir une évaluation globale de la durabilité.

Ces résultats visent à donner aux responsables politiques, aux décideurs et à l'ensemble de la population un aperçu clair de ces questions complexes. L'évaluation devrait faciliter la prise de décisions stratégiques et opérationnelles équilibrées, ainsi que le dialogue avec le public et les autres secteurs concernés, et inciter à améliorer encore l'évaluation de la gestion durable des forêts.

Pour la plupart des groupes de pays et indicateurs, l'évaluation montre une situation équilibrée et globalement satisfaisante

Presque toutes les évaluations faites au niveau des critères et des groupes de pays sont satisfaisantes, atteignant les niveaux 3 et 4. Rien n'indique l'existence d'un déséquilibre systématique au niveau européen, comme par exemple le fait de donner automatiquement la priorité à la production au détriment de la biodiversité ou inversement.

Cependant, de nombreux domaines d'action sont notés 2 pour certains indicateurs particuliers et groupes de pays.

Les évaluations les moins satisfaisantes (2) s'expliquent principalement par l'insuffisance des données. S'agissant des indicateurs quantitatifs, les autres sujets de préoccupation sont: le déclin des zones forestières (dans un nombre très limité de pays); les dépôts d'azote dépassant les limites critiques; l'état des sols; la fragmentation et la diminution de la connectivité des forêts; la faible valeur du bois commercialisé et des biens et services autres que la production de bois; les faibles niveaux de sécurité et de santé de la main d'œuvre du secteur forestier, et le déclin de l'emploi dans ce secteur.

Les politiques, les institutions et les instruments du secteur forestier en Europe sont stables. Les indicateurs qualitatifs s'intéressent surtout aux instruments économiques d'aide à la gestion durable des forêts et à la question de savoir si les politiques et les institutions témoignent d'une démarche stratégique, intégrée avec les autres secteurs.

<i>Évaluation par groupes de pays et critères, indicateurs quantitatifs et qualitatifs</i>								
	<i>Ressources forestières et stock global de carbone</i>	<i>Santé et vitalité</i>	<i>Fonctions de production</i>	<i>Diversité biologique</i>	<i>Fonctions de protection</i>	<i>Fonctions socio-économiques</i>	<i>Politiques générales, institutions et instruments de gestion durable des forêts</i>	<i>Politiques, institutions et instruments par domaine d'action</i>
Fédération de Russie	↑↑↑	↑↑↑	↑↑↑	↑↑↑	↑↑↑↑	↑↑↑	↑↑↑	↑↑↑↑
Europe du Nord	↑↑↑	↑↑↑	↑↑↑	↑↑↑	↑↑↑	↑↑↑	↑↑↑	↑↑↑↑
Europe du Centre-Ouest	↑↑↑	↑↑↑	↑↑↑↑	↑↑↑	↑↑	↑↑↑	↑↑↑	↑↑↑↑
Europe du Centre-Est	↑↑↑↑	↑↑↑	↑↑↑	↑↑↑	↑↑↑	↑↑	↑↑↑	↑↑↑
Europe du Sud-Ouest	↑↑↑↑	↑↑↑	↑↑↑	↑↑↑	↑↑↑	↑↑↑	↑↑↑	↑↑
Europe du Sud-Est	↑↑↑	↑↑	↑↑	↑↑	↑↑↑	↑↑	↑↑↑	↑↑↑

Fédération de Russie – Les forêts russes témoignent d’une grande biodiversité et d’un fort potentiel économique, même à l’échelle mondiale, mais des difficultés de suivi persistent

Les ressources forestières russes sont les plus importantes au monde et la proportion de forêts restées intactes y est plus grande que dans n’importe quel autre pays européen.

Tandis que la majeure partie de la zone située à l’ouest de l’Oural est gérée de manière assez intensive, une vaste superficie située à l’est reste d’accès difficile et coûteux. Un processus de transition est en cours mais toutes les forêts resteront dans le domaine public, avec des possibilités de baux à long terme. Un nouveau code forestier a été approuvé en 2006 au terme de vives discussions.

Parmi les sujets de préoccupation, on peut citer l’exploitation illégale dans certaines parties de la Fédération de Russie et la vulnérabilité de l’écosystème de la forêt boréale aux changements climatiques (incendies et fonte du pergélisol).

Le présent rapport identifie d’autres sujets d’inquiétude: la réduction de la superficie des autres terres boisées; la baisse possible du stock de carbone; la faible valeur du bois rond commercialisé par rapport au volume des ressources; la faible valeur à l’hectare des biens et services commercialisés autres que la production de bois; le pourcentage relativement minime de forêts protégées et de zones destinées à la conservation génétique; la modicité des recettes et des dépenses du Gouvernement par hectare; et la faible part du bois dans la production énergétique.

Europe du Nord – Le secteur forestier est majoritairement privé, bien organisé, centré sur la production de bois, et fermement engagé en faveur des objectifs environnementaux

Dans la majeure partie du nord de l’Europe, la forêt boréale est au centre du paysage. Les ressources y sont utilisées de manière intensive, la structure institutionnelle est évoluée et dispose d’importants moyens. Les questions relatives aux forêts revêtent une grande importance sur le plan des actions à mener dans la région.

Les sujets de préoccupation identifiés concernent la vaste zone menacée d’eutrophisation; le rapport carbone/azote dans les sols forestiers approchant les niveaux d’alerte dans deux pays; et le faible pourcentage de forêts protégées pour leur biodiversité dans certains pays.

Europe du Centre-Ouest – Les questions liées aux forêts ne sont pas au centre des préoccupations de la société ou des économies, mais les populations de ces pays ont eu tendance à réagir fortement aux menaces sur leurs forêts

L'Europe du Centre-Ouest compte un grand nombre de pays urbanisés, densément peuplés et très prospères, mais comprenant aussi des régions rurales et montagneuses où se trouve la plupart des forêts. Les institutions forestières sont stables et dotées de ressources suffisantes, mais manquent du poids politique par rapport à d'autres segments de la société qui leur permettrait de mobiliser davantage de ressources financières et humaines.

Les sujets de préoccupation identifiés concernent le fort pourcentage de surfaces terrestres menacées d'eutrophisation en raison de dépôt d'azote; le rapport carbone/azote proche du niveau d'alerte indiquant un déséquilibre du sol dans certains pays; les difficultés liées à la structure et à la fragmentation du paysage; le revenu net négatif des entreprises dans un petit nombre de pays; la faible part du bois dans l'approvisionnement total en énergie dans un petit nombre de pays; et la faible proportion de la population active totale employée dans le secteur forestier.

Europe du Centre-Est – Le processus de transition a été difficile pour les institutions forestières mais ces dernières restent solides dans de nombreux pays

Les pays de l'Europe du Centre-Est, qui étaient tous des pays à économie planifiée il y a 25 ans, se sont transformés et sont de plus en plus prospères. Cinq d'entre eux font maintenant partie de l'Union européenne. Ce groupe est hétérogène du point de vue écologique, puisque la région couverte s'étend des Alpes au Caucase et au bassin de la Volga.

Les sujets de préoccupation concernent le déclin de la couverture forestière dans un pays; le risque d'eutrophisation de la totalité des surfaces terrestres de la région lié au dépôt d'azote; le rapport carbone/azote proche du niveau d'alerte indiquant un déséquilibre du sol dans un pays; le niveau élevé de défoliation dans un pays; la valeur à l'hectare généralement faible des biens et services commercialisés autres que la production de bois; la faible proportion de la population active employée dans le secteur forestier; les faibles niveaux de consommation de bois; et la faible part du bois dans l'approvisionnement total en énergie.

Europe du Sud-Ouest – Certains pays emploient des méthodes de gestion intensive mais de nombreuses forêts sont touchées par les incendies, les dépôts d'azote, la modification de la structure du paysage et l'exode rural

La plupart des pays du sud-ouest de l'Europe sont couverts de forêts typiquement méditerranéennes sur une grande partie, mais non la totalité de leur territoire. Malgré les menaces qui pèsent sur ces forêts, certaines zones font l'objet d'une gestion intensive et des espèces sont parfois introduites. Peu d'informations sont disponibles.

Les sujets de préoccupation concernent le fort pourcentage de terres menacées d'eutrophisation en raison des dépôts d'azote; les importants dégâts causés par les incendies; une forte fragmentation; et l'évolution négative de la structure du paysage dans certains pays.

Europe du Sud-Est – Des pays aux situations forestières diverses, dotés pour la plupart de systèmes d'information peu performants

La plupart des pays de l'Europe du Sud-Est ont une nombreuse population rurale et le revenu par habitant y est faible au regard des normes européennes. Certains pays se sont dotés d'institutions nouvelles après les conflits dans l'ex-Yougoslavie. Les incendies posent un problème dans toute la région. Dans un pays, la forêt est soumise à une forte pression due au surpâturage et à l'abattage

excessif (essentiellement pour se fournir en combustible) par la population rurale. Il semble que de nombreuses zones forestières ne fassent pas l'objet d'une gestion intensive et d'une protection de la biodiversité, mais l'insuffisance d'informations empêche toute vérification. Ce manque d'informations, qui peut être dû au fait que ces pays ne disposent pas d'informations pertinentes sur le secteur forestier, rend difficile toute estimation objective du caractère durable ou non de leur gestion forestière.

Les sujets de préoccupation identifiés concernent un pays touché par la réduction rapide de sa couverture forestière et de son matériel sur pied; le fait que presque toutes les surfaces terrestres de la région sont menacées d'eutrophisation en raison des dépôts d'azote; les importants dégâts causés par les incendies; les abattages supérieurs à l'accroissement net annuel dans un pays; une valeur à l'hectare assez faible des biens non ligneux commercialisés; la forte proportion de peuplements forestiers mono spécifiques dans plusieurs pays; la faible proportion des forêts protégées pour la préservation de la biodiversité dans de nombreux pays; et les faibles niveaux de consommation du bois.

K. Difficultés futures et perspectives des politiques forestières en Europe

Sur la base des informations fournies par le rapport 2011 sur l'état des forêts en Europe, quatre défis et perspectives majeurs pour les politiques forestières en Europe ont été identifiés. Le secteur forestier joue un rôle essentiel dans l'atténuation des **changements climatiques** par le piégeage du carbone et le remplacement des énergies et matériaux non renouvelables. Il doit dans le même temps s'adapter à l'évolution du climat, ce qui nécessite des investissements importants. La difficulté consiste donc à trouver et à maintenir un équilibre optimal entre les différentes fonctions de la forêt dans le contexte des changements climatiques et de l'évolution des besoins de la société.

Les objectifs ambitieux en matière d'énergie renouvelable ont eu pour conséquence une utilisation plus intensive du **bois pour la production d'énergie**, et il apparaît clairement que cette tendance va se poursuivre. La difficulté consiste non seulement à produire davantage de bois pour atteindre les objectifs, mais également à concilier la mobilisation des ressources en bois avec les autres aspects de la gestion durable des forêts.

On constate que de grands progrès ont été réalisés en ce qui concerne la **préservation de la biodiversité des forêts**, bien que de nombreux problèmes subsistent en matière de suivi et de mesures. La difficulté consiste à associer les mesures de protection de la biodiversité et la gestion plus intensive des forêts qui sera probablement nécessaire pour répondre à la demande accrue en bois et en énergie renouvelable.

Le secteur forestier européen affiche d'ores et déjà les caractéristiques d'une **économie verte** et pourrait jouer un rôle essentiel, voire exemplaire, dans l'économie verte émergente, notamment en encourageant des modes de production et de consommation durables, les constructions écologiques, les emplois verts dans le secteur forestier, l'approvisionnement en énergies renouvelables, ainsi que le paiement des services rendus par les écosystèmes. Le défi consiste à réaliser ce potentiel en développant activement les caractéristiques «vertes» du secteur forestier.

